REVUE

DE

L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN

NOUVELLE SÉRIE.

TOME PREMIER.

N° 1. — Mai 1871.

ON S'ABONNE :

A NIMES,

Chez L. GIRAUD, Libr.-Edit., boulevart Saint-Antoine ;

A PARIS,

Chez MOULIN et Cie, Libr.-comm., rue Servandoni, 7.

1871.

TABLE DES MATIÈRES.

N. B. L'abondance des matières nous a engagés à joindre à ce premier numéro un supplément de 8 pages.

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé, *franco*, à M. L. Allemand, professeur, à l'Assomption, à Nimes.

Toutes les communications ou réclamations relatives à l'abonnement et à l'administration doivent être adressées à M. L. Giraud, libraire-éditeur, boulevart Saint-Antoine, à Nimes.

REVUE

DE

L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

NOUVELLE SÉRIE.

Tome I. — Mai 1871.

Nimcs, imprimerie Lafare et v° Attenoux, place de la Couronne, 1.

REVUE DE L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

NOUVELLE SÉRIE.

Après quinze ans de silence, les rédacteurs de la *Revue de l'Enseignement chrétien* reprennent leur tâche. Voici pourquoi :

Les malheurs que la France a subis, les ruines qui se sont faites, les reconstructions devenues nécessaires ont obligé les catholiques à réfléchir, à se grouper, à mettre leurs efforts en commun. Une association leur est indispensable pour réclamer tous leurs droits.

Nous reviendrons plus tard sur cette association, mais déjà nous savons quels adversaires s'opposent tout d'abord à nos vœux les plus légitimes.

La plus terrible ennemie de Rome païenne fut Carthage ; et le sénat n'eut de repos que lorsque cette rivale, longtemps invincible, eut été réduite en cendres.

Chez nous, la plus grande ennemie de Rome chrétienne, de l'Eglise, c'est l'Université, et c'est pourquoi nous venons jeter le cri : *Delenda Carthago.*

Peut-être les catholiques eussent-ils été condamnés à tenter de vains efforts contre cette grande dévastatrice de leur foi, si

des voix parties des points les plus opposés n'avaient proclamé que Sedan, en tuant l'empire, avait porté un coup mortel à l'Université.

Certes, au milieu des douleurs qui nous accablent, ce nous est encore une consolation de penser que la Prusse, en s'efforçant d'assassiner la France, qui (grâces à Dieu) ne périra pas, aura contribué du moins à nous débarrasser d'une institution dont les coryphées nous avaient enivrés de ses poisons germaniques.

Delenda Carthago. Il est temps de savoir quels sont les vrais auteurs de nos défaites ; d'où venait l'enseignement si affaibli de nos officiers en face de la science incontestable des états-majors prussiens ; par quelle formation pédagogique avaient passé ces paysans qui refusaient leur pain à nos soldats, trouvant habile de le réserver pour l'envahisseur ; où ont été élevés et ceux qui ont fui si facilement et ceux qui ont vaillamment combattu ; quels maîtres ont eu les gens de Belleville et quels maîtres ont eu les marins, les mobiles bretons et les zouaves pontificaux.

Delenda Carthago. Nous avons subi et nous subissons encore, puisque c'est encore légal, des professeurs universitaires vomissant, dans les journaux, ce que nos cœurs catholiques stigmatisent du nom d'impiété. Mais l'Université conservera-t-elle le droit d'imposer à nos enfants de tels hommes pour professeurs ?

L'institution qui, depuis soixante ans, a eu successivement des apothéoses et des anathèmes pour tous les régimes, est-elle autre chose qu'une école d'incrédulité sociale ? Après une pareille expérience, un gouvernement quelconque peut-il s'y appuyer ? Et ne vaut-il pas mieux, puisque les temps présents paraissent incapables d'autre chose, réclamer au moins, pour la majorité catholique des Français, la liberté d'enseignement ? Question vitale qu'il est plus que jamais nécessaire d'étudier sous toutes ses faces.

Premier motif de notre réapparition.

Mais il ne suffit pas de renverser, il faut aussi reconstruire.

Qui ne sait que la question des Universités libres devient de plus en plus opportune? Plusieurs de NN. SS. les évêques en sont préoccupés : quelques-uns même sont prêts, dit-on ; mais que de prêtres, que de catholiques instruits seraient heureux de s'entendre pour combiner les moyens d'utiliser des forces, inoccupées parce qu'elles sont inconnues !

Notre *Revue* ne fût-elle qu'un modeste bureau de renseignements pour ceux qui, voulant fonder quelque chose, nous demanderaient des collaborateurs, et pour ceux qui désireraient être envoyés au travail, nous nous tiendrions pour satisfaits.

Aujourd'hui on peut espérer plus, si nous faisons appel à tous les hommes convaincus de la nécessité de remplacer, pour les catholiques, l'enseignement universitaire à tous les degrés par l'enseignement chrétien, à tous les degrés aussi.

Pour cela, il faut s'entendre de tous les points de la France. Si d'autres eussent, avant nous, élevé la voix, nous nous serions rattachés à eux avec empressement. Sur quelque point des départements qu'eût retenti leur appel, nous eussions dit : c'est là qu'il faut se grouper ; nous sommes de ceux qui, adversaires de la centralisation universitaire, n'aiment guère plus la centralisation parisienne, alors même que nous nous voyons trop souvent condamnés à la subir.

Pour atteindre notre but, il faut un programme. Rien de plus simple que de le formuler : nous n'en avons pas d'autre que la doctrine de l'Eglise sur toutes les questions dogmatiques, morales, sociales qu'elle a tranchées. Dans ces derniers temps, les lumières apportées par le *Syllabus* et le Concile du Vatican ne laissent aucun nuage pour la conscience de tout loyal catholique.

Si nous sommes inflexibles sur le fond inébranlable de la foi, nous appelons la plus grande liberté de discussion sur les moyens de donner l'enseignement à tous les degrés, sous la direction et selon les intentions de notre mère l'Eglise. Quant aux questions de méthodes anciennes à conserver ou à ressusciter, de méthodes nouvelles à inaugurer, nous provoquerons

les discussions les plus approfondies. Nous réclamons même certaines contradictions, afin de porter le jour sur les points encore obscurs.

En commençant, notre *Revue* ne paraîtra que tous les mois. S'il était nécessaire, nous multiplierions les numéros; aucun sacrifice à cet égard ne nous coûterait. Le temps seul nous apprendra ce qu'il y a de mieux à faire.

Combattre l'Université, la renverser, si faire se peut, par les moyens que fournit la loi;

Aider à la fondation des universités catholiques;

Offrir un centre d'actions et de correspondances, soit privées, soit publiques, à ceux qui veulent s'occuper de cette immense question;

Prendre pour point de départ l'enseignement de l'Eglise; pour appui, la direction de Rome et de NN. SS. les évêques qui voudrent bien nous bénir;

Quant au choix des moyens, exciter toutes les propositions utiles à se produire, et, au sujet de ces propositions diverses, provoquer des correspondances, des objections, de pacifiques controverses :

Telle est la pensée qui a inspiré la réapparition de la *Revue de l'Enseignement chrétien.* Si elle est comprise, les chefs des établissements catholiques de la *Ligue de l'Est*, qui naguère réclamaient avec tant d'énergie la liberté de l'enseignement supérieur, nous prêteront un efficace concours; nous le leur demandons, nous le demandons surtout à ceux que les malheurs de la France auraient séparés pour un temps de la mère-patrie et que, malgré l'odieuse tyrannie du vainqueur, nous considérerons toujours comme des frères.

Emmanuel d'ALZON,
des Augustins de l'Assomption.

Nimes, le 25 mars 1871.

PROJET DE LIGUE CATHOLIQUE

POUR LA DÉFENSE DE L'ÉGLISE.

Un grand combat se livre dans le monde entre l'Eglise et la Révolution. Ce combat, qui dure depuis près d'un siècle, se poursuit avec plus d'ardeur, avec plus d'acharnement, depuis que Pie IX, par la définition solennelle de l'Immaculée-Conception et la déclaration de principes contenue dans le *Syllabus*, — depuis que le Concile du Vatican, par la proclamation de l'Infaillibilité pontificale, ont attaqué de front les idées révolutionnaires et condamné ces *immortels principes* de 89, que tous les gouvernements déclaraient inviolables. Depuis lors, en effet, la position est plus nette, les camps sont plus tranchés.

Autrefois les catholiques eux-mêmes pouvaient, jusqu'à un certain point, être divisés sur certaines vérités, incontestables sans doute, mais obscurcies par les préjugés modernes. Les uns, inébranlables dans les principes, oubliaient peut-être un peu trop les difficultés pratiques et ne tenaient pas assez compte de l'état actuel des sociétés. Les autres excédaient en sens contraire; entraînés par les nécessités de la lutte, ils avaient insensiblement laissé le surnaturel disparaître ou se voiler dans l'enseignement de l'histoire et dans les autres enseignements; souvent ils avaient favorisé le naturalisme dans la conduite, le rationalisme dans les idées, le faux libéralisme dans les institutions politiques et religieuses; enfin, de concessions en concessions, ils arrivaient à accepter ou à subir l'esprit de la Révolution, dont ils condamnaient les actes.

Ces divisions ne sauraient subsister aujourd'hui. Toutes les fausses clartés répandues dans les esprits sont maintenant dissipées ; les illusions ne sont plus permises. Le Pape et le Concile ont condamné l'erreur et les compromis avec l'erreur ; les événements ont révélé tous les dangers de ces compromis ; et les désastres qui épouvantent l'Europe, les ruines sociales qui s'accumulent autour de nous, sont les conséquences manifestes des idées, des principes, des concessions à la Révolution.

Le temps des capitulations est passé. Le moment est venu, pour les catholiques, de s'éclairer plus hardiment à la lumière du Concile et de la Papauté ; ils peuvent remporter des victoires, inespérées il y a huit mois. Leur premier devoir est d'oublier leurs anciens dissentiments et de se grouper pour combattre la grande ennemie de l'Eglise, qui est aussi la grande ennemie de la société. Au lieu de rester, comme autrefois, sur le terrain exclusivement religieux et de cacher dans la sacristie les idées que rejetaient les assemblées civiles, ils peuvent, ils doivent se poser comme catholiques sur le terrain social et religieux ; — opposer à l'organisation occulte de la Révolution l'organisation ouverte des forces du bien ; — augmenter, par leur cohésion, la puissance de la vérité ; — réclamer, pour les fils de l'Eglise, toutes les libertés que ses ennemis accaparent à leur profit : liberté d'association, liberté de propriété, liberté d'enseignement... ; — enfin revendiquer tous leurs droits. Ces droits imprescriptibles, inaliénables, on a cru pouvoir les taire en certaines circonstances ; il est sans doute permis, parfois il est même utile de les poursuivre simplement en qualité de citoyen, mais à personne il n'est permis de les nier ; aucun catholique n'a la faculté d'y renoncer : car ces droits ne sont pas les droits de l'homme, mais bien les droits de Dieu, les droits du Christ sur l'homme et sur les sociétés.

Pour réaliser ces résultats si désirables, les catholiques, déjà unis par les liens d'une même foi, ont besoin d'agir avec plus d'ensemble, et les périls de la société religieuse, qui sont les périls de la vérité sur la terre, semblent les inviter d'urgence

à former une vaste association de prière et d'action. Qui pourrait les en blâmer ? Jusqu'à ce jour, ils ont été l'objet d'attaques persévérantes, de persévérantes injustices; n'est-il pas simple et juste qu'ils se défendent, qu'ils se liguent et mettent au service de la sainte cause tous leurs efforts coalisés ? Les ennemis déclarés de l'Eglise, de Jésus-Christ, de Dieu, ont sonné la charge; nous ne leur cèderons ni une parcelle de vérité, ni une pierre de l'édifice. Les catholiques sont appelés à lutter, à combattre sans relâche, comme les Israélites, qui tenaient d'une main la truelle pour reconstruire le temple, de l'autre main l'épée pour repousser les assaillants. Jamais agresseurs, ils ne feront qu'user du droit de légitime défense. Ils se défendent, en effet, lorsqu'ils prennent les armes de la controverse et du droit pour conserver la vie individuelle, la vie de l'âme, la vie de la famille, la vie des sociétés. Or, c'est la Vérité qui est la Vie; et « Dieu est la Vérité (1) »; et « Jésus-Christ est la Voie, la Vérité et la Vie (2) ». Les catholiques doivent comprendre cet avantage, qui n'appartient qu'à eux. En s'associant pour la défense, ils ne sauraient se réduire à l'état passif d'un homme qui attend les coups de l'attaque pour les repousser. L'heure est venue pour eux de rompre les chaînes qui les asservissent; poursuivre leurs ennemis, porter la lumière dans toutes leurs retraites, déjouer leurs menées, ruiner leurs diaboliques institutions et fonder des œuvres nouvelles pour assurer et perpétuer ce triomphe : telle est l'attitude que les circonstances leur imposent. Ce n'est plus le moment de se renfermer dans le rôle pusillanime de conservateurs; on ne peut plus se tenir dans un milieu imprudent; il faut avancer sous peine de reculer, recueillir des palmes nouvelles sous peine de se voir arracher celles que l'histoire nous a léguées. Les catholiques n'ont pas créé la guerre, mais ils ne sauraient l'éviter; sur un champ de bataille, il n'y a pas de milieu entre une fuite lâche et un mouvement en

(1) *Christus est veritas.* I. Ioan., v., 6.

(2) *Ego sum via et veritas et vita.* Ioan., xiv, 6.

avant; les hommes de tempérament doivent faire place aux hommes d'énergie, aux hommes de caractère et d'initiative.

L'association que nous proposons pourrait prendre le nom de *Ligue catholique pour la défense de l'Eglise*. Le mot *Ligue* exprimerait suffisamment la pensée de lutte et d'initiative qui nous inspire. La qualification de *catholique* contiendrait l'intention d'accueillir, dans la sphère de notre activité, toutes les œuvres de foi, de zèle ou de charité, comme aussi d'admettre dans nos rangs, en qualité de membres de l'association, les catholiques de toutes les nationalités. Enfin les mots *pour la défense de l'Eglise* semblent propres à affirmer notre attitude et notre force légitime.

Afin de mieux accuser notre pensée, indiquons sommairement quel est le but de la Ligue; quels pourraient en être les moyens d'action, le programme, l'organisation.

I.

BUT.

Guerre à la Révolution et reconstruction de la société sur ses vrais principes.

Guerre à la Révolution.

Inutile d'expliquer ce que nous entendons par la *Révolution* et de séparer sa cause de tous les changements, de tous les progrès légitimes auxquels tout peuple, comme tout individu, doit aspirer. La Révolution usurpe les mots de progrès et de civilisation; elle s'empare des plus nobles institutions, des plus légitimes instincts de l'homme pour les dénaturer; en possession des grandeurs réalisées par l'Eglise, elle s'en sert pour renverser l'Eglise et faire rétrograder les nations vers les hontes du paganisme, à qui elle emprunte des noms et des types qu'elle réhabilite après les avoir faussés, n'osant en avouer les trop répugnantes doctrines. Pourquoi flatter toujours la Révolution? Même lorsqu'elle affiche une certaine modération, elle reste essentiellement ennemie de l'Eglise; acceptons donc fran-

chement la guerre avec elle, sur tous les terrains où elle nous provoque.

Reconstruction de la société sur ses vrais principes.

A force de mensonges, la Révolution a ébranlé toutes les institutions catholiques; elle a confondu toutes les notions de vérité et de justice; elle a introduit le scepticisme à la base de toutes les sociétés et fait ériger en principe social l'absence de tout principe. De là ces ruines, cette désorganisation des sociétés modernes, et en particulier de la société française. Beaucoup s'imaginent pouvoir relever ces sociétés, réparer ces ruines, sans rétablir la vraie base de tout édifice social, la Vérité, sans remonter à la source de toute vie sociale, la Vérité. Ils croient qu'il leur sera possible de nous refaire une France nouvelle sans recourir à la foi, sans nous refaire une France catholique : désabusons-les; efforçons-nous de dissiper l'erreur dans laquelle ils s'obstinent et qui rend le mal irréparable; formons une génération plus forte, plus éclairée, c'est-à-dire plus catholique. Ne craignons pas de descendre, à l'occasion, dans l'arène politique, pour défendre nos convictions et soutenir de toute notre influence les hommes qui sont capables, dans les assemblées publiques, de faire prévaloir les vrais principes des sociétés, les principes chrétiens.

II.

MOYENS D'ACTION.

La Ligue, ayant pour but la guerre à soutenir contre la Révolution, doit étudier la tactique de cette ennemie, afin d'opposer aux moyens d'action qu'elle met en œuvre des moyens d'action analogues.

La Révolution organise la révolte contre Dieu; elle prépare la domination des sens et l'asservissement de l'âme; elle bouleverse les sociétés pour les rendre indépendantes de Dieu; elle prétend faire de Dieu le vaincu de l'homme. Les passions,

l'amour du bien-être, la soif du plaisir : tels sont les grands ressorts qu'elle fait jouer, les moyens qu'elle emploie.

L'Eglise prépare le triomphe de l'esprit, la victoire de Dieu. La prière, la parole, le sacrifice, la croix, voilà ses armes.

La révolution a pour agents la franc-maçonnerie et toutes les sociétés secrètes.

L'Eglise a son organisation publique, son clergé, ses familles religieuses. La Ligue, se groupant autour des chefs ecclésiastiques, devra opposer aux sociétés secrètes des œuvres capables d'annuler ou de paralyser leurs œuvres.

La franc-maçonnerie agit par la mauvaise presse. La Ligue s'appliquerait à organiser, à développer, à propager la presse catholique.

La franc-maçonnerie a ses réunions occultes, ses clubs et ses comités d'action. La Ligue aurait à multiplier les missions, les associations catholiques, les associations pieuses et charitables. Elle devrait même organiser des réunions politiques, non pour soutenir un parti, mais pour faire triompher les principes qui dominent tous les partis et qu'il faut élever bien haut au-dessus de toutes les formes de gouvernement.

La franc-maçonnerie séduit les masses en flattant leurs mauvais instincts. La Ligue devrait dépenser tout son zèle à faire pénétrer dans le peuple ses œuvres de foi et de charité, pour développer chez lui l'esprit de générosité et de sacrifice.

La franc-maçonnerie flatte les passions et provoque les révoltes de la chair; elle ne recule devant aucun moyen pour détruire. La Ligue devra s'efforcer d'attirer les peuples vers les austères splendeurs du culte catholique, de leur faire goûter les joies de l'esprit et accepter les consolations de l'espérance. La Ligue accueillera toutes les œuvres animées de l'esprit catholique, encouragera toutes les initiatives généreuses et sera heureuse de voir d'autres accomplir, en dehors d'elle, le bien qu'elle n'aurait pu réaliser.

La force la plus redoutable dont la Révolution dispose contre nous, c'est le monopole de l'Etat : monopole de l'enseignement,

monopole de l'association, monopole de la propriété collective. La Ligue doit s'attaquer à ce monopole. Liberté d'enseignement à tous les degrés, liberté d'association, liberté de posséder : la Ligue usera de la liberté de la parole et de la liberté de la presse, si largement accordée aux ennemis de Dieu et de la société, pour revendiquer ses titres à posséder ces trois libertés fondamentales et pour soutenir tous les droits de la vérité.

Dans quelle mesure devrons-nous faire ces revendications, pour qu'une arme utile ne devienne pas une arme dangereuse, pour que l'usurpation de droits sacrés ne fasse courir aucun péril à la société et ne compromette aucun de nos principes inviolables ? Les associés devront se préoccuper de cette difficile question, et nous provoquons des études sérieuses sur ce sujet délicat.

III.

PROGRAMME.

I. — Le Décalogue est la constitution divine de la société humaine. Aucune société particulière n'est viable, si elle ne reconnaît pas la loi divine comme la loi sociale ; aucune patrie ne survivra à cette loi, si elle la laisse périr dans sein.

Il est dû à Dieu, fondateur des sociétés humaines, un culte social et public. Un gouvernement athée est une monstruosité politique équivalant à la contradiction la plus évidente.

Non-seulement Dieu a fait l'homme pour la famile — et, à ce titre déjà, la famille lui doit un culte domestique — mais, de plus, Dieu a créé l'homme à l'état de famille ; le pouvoir du père est divin ; le père est, dans la famille, une sorte de vicaire de Dieu. Le lien de famille est un lien essentiellement religieux.

Or, la société est basée sur la famille, dont elle est un épanouissement.

Donc il faut régénérer la famille par la religion. Une des

tâches principales de la Ligue devra être d'exciter, par tous les moyens, au rétablissement du culte de famille, de la vie religieuse de famille, de la prière en famille, en un mot de tout ce qui élève la paternité jusqu'à en faire le sacerdoce du foyer.

Le mariage est un contrat religieux élevé par Jésus-Christ à la dignité de sacrement. Nous touchons ici à une des erreurs les plus dangereuses et les plus répandues de notre âge. Il n'y a pas de mariages civils ; il ne saurait y en avoir. L'Etat peut et doit régler les conséquences légales de l'union indissoluble qu'un homme et une femme libres contractent librement en présence de Dieu et de l'Eglise. Mais là se bornent les droits de l'Etat. Lorsqu'un fonctionnaire civil leur dit : *Je vous unis en mariage,* il prononce une véritable impiété, en même temps qu'une absurdité très ridicule. Personne ne peut enchaîner le cœur pour toujours, si ce n'est Dieu ; et, quand il a bien voulu faire de ce libre contrat un sacrement, un mystérieux symbole de ses nôces spirituelles avec l'Eglise, il est fort grotesque de venir dire à un homme : C'est M. le bourguemestre qui vous marie La séparation du contrat et du sacrement est une des plus funestes erreurs, et en même temps une des plus graves atteintes portées, dans les temps modernes, et aux dogmes de l'Eglise et à sa liberté. Rétablir la vérité sur ce point et demander, comme un droit sacré, la réforme de la législation. au point de vue chrétien, voilà des œuvres qu'il faut compter au rang de nos premiers devoirs en tant que membres de la Ligue.

La société, qui reconnaît avoir besoin de Dieu pour vivre comme elle a eu besoin de lui pour se fonder, ne saurait tolérer les insultes à ce nom sacré. Une nation où le blasphème est public, où il semble prendre parfois des allures officielles ; une nation où le serment, appuyé de la sainteté de ce nom adorable, est devenu comme un jouet, cette nation est bien près de se dissoudre, à moins qu'elle ne se transforme.

Tels sont les droits de Dieu. Mais il a donné à son Christ les nations en héritage. Et le Christ a dit à son Eglise : « Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre. Allez, ensei-

gnez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et de l'Esprit-Saint (1) ». Jésus-Christ a donc transmis tous les droits souverains à son Eglise constituée sous l'autorité d'un chef unique qui est le Pape. Elle a donc reçu, pour enseigner et pour se constituer en société visible, avec tous les droits de souveraineté et dans l'unité des sacrements que résume le Baptême, une délégation spéciale de Jésus-Christ.

II. — De là découle, pour les catholiques, à l'heure présente, le devoir de réclamer la liberté de l'enseignement à tous les degrés et la suppression des priviléges dont l'Université s'est montrée si indigne. A cette question se rattachent les questions, pleines d'intérêt autant que d'urgence, des écoles gratuites et obligatoires, des écoles professionnelles et des écoles confessionnelles. La presse doit devenir un levier pour le bien, et l'on ne doit pas craindre d'aborder la délicate question de la discipline qui peut le mieux régler sa liberté.

III. — Les sociétés secrètes sont un danger permanent pour les Etats. On ne fuit la lumière que pour commettre le crime. Mais les familles religieuses, qui font le bien au grand jour, ont droit à la protection de leur liberté. Sous l'influence d'un régime de liberté salutaire, les catholiques ont le devoir de s'occuper des associations ouvrières, des sociétés coopératives, des orphelinats, des colonies agricoles, etc.

Le champ est vaste, la moisson promise est abondante ; les ouvriers feront-ils défaut ?

IV. — La liberté de posséder est une conséquence de la liberté de vivre et de travailler. Toute légitimité, en cette matière, remonte à la notion de la justice divine. Et c'est pourquoi la plus sacrée de toutes les propriétés est celle qui remonte à une donation faite par les peuples à Dieu dans la personne de son vicaire. Le pouvoir temporel du Pape est la clef de voûte de l'édifice européen. L'édifice, si cruellement atteint, s'effondrera tout à fait, si l'on ne se hâte d'en restaurer la base séculaire.

(1) Math., XXVIII, 19.

Nous appellerons sur ce point les efforts les plus actifs, les plus persévérants de nos associés. Tout ce qui intéresse le Denier de Saint-Pierre, le budget du clergé, les ressources à créer pour les bonnes œuvres, la liberté de la charité, le respect inviolable de la volonté du testateur : toutes ces questions se rattachent à la question principale du pouvoir et des propriétés temporelles du Pape.

V. — Nous ne faisons qu'indiquer une question immense, nous promettant bien de la traiter dans la *Revue*, sinon avec toute l'étendue qu'elle mérite, au moins avec tous les développements que notre cadre comportera. Je veux dire la décentralisation, une décentralisation sérieuse, seul moyen de rendre la vie à la famille, à la commune, à la province, et par suite à la nation tout entière, jetée en pâture par la révolution à son idole, à l'Etat. Aucune forme de gouvernement ne subsistera plus de dix ou vingt ans, si l'on n'en vient, par la décentralisation, à reconstituer la vie locale.

VI. — Mais tous ces principes rencontrent pour adversaires des habitudes invétérées, une atmosphère viciée par l'éducation : on respire, partout en France, un esprit tout contraire en pratique aux principes qui seuls peuvent nous sauver et que nous avons très sommairement indiqués. Il faut donc instruire les ouvriers des champs et des villes et refaire pour ainsi dire leur éducation morale. Il faut transformer l'armée et christianiser l'industrie.

IV.

ORGANISATION.

La Ligue fait appel à tous les catholiques pour servir la sainte cause de l'Eglise, suivant leur aptitude.

Nous ne saurions avoir la prétention de fixer dès aujourd'hui, d'une manière définitive, l'organisation de la Ligue. Une seule chose est évidente *a priori*, c'est que les associés seront ani-

més de l'esprit catholique ; ils apporteront à la Ligue le concours de leurs prières et de leurs œuvres et seront toujours prêts à défendre les droits de l'Eglise dans la société.

Ils réciteront, chaque jour, aux intentions de l'œuvre, un *Pater*, suivi de quatre invocations : *Sancta Maria, ora pro nobis: S. Michael,...; S. Joseph,...; SS. Petre et Paule, orate pro nobis.*

La Ligue admettra volontiers, à titre de membres coopérateurs, toutes les personnes qui, sentant le besoin d'asseoir la société sur sa véritable base, seraient capables de concourir à nos travaux et disposés à nous venir en aide dans les luttes à soutenir, soit dans l'ordre politique, soit dans l'ordre social.

Le programme est vaste, immense. Et toutefois il importe de se mettre immédiatement à l'œuvre. Par où commencer? Il nous paraît simple et bon de débuter, comme il convient aux œuvres de foi, par la prière et par la solution pratique des questions les plus urgentes.

Nous proposons donc, avant tout :

1° Une association de prières. Nous plaçons la Ligue sous la protection spéciale de S. Joseph, qu'un décret récent de Pie IX vient de proclamer patron de l'Eglise universelle. Les associés s'engagent à réciter toujours la prière indiquée plus haut.

2° La formation d'une Université catholique en France nous paraît être l'œuvre qui va le plus directement à notre but, et nous serions heureux d'avoir hâté l'exécution d'un projet dont la réalisation peut avoir de très importantes et très heureuses conséquences.

La fondation d'une Université libre offre des difficultés de tout genre, que des efforts isolés ne sauraient vaincre. Il faut, en effet, trouver des professeurs instruits et capables, dont la notoriété attire les élèves et promette le succès; il faut des locaux, des fonds. Or, comment surmonter ces difficultés et assurer ces résultats, si l'on ne prend pas les moyens de s'entendre, si l'on n'arrive pas à une action commune. Il est donc indispensable de préparer les esprits, de grouper les bonnes volontés et d'ar-

rêter les bases de la fondation, de concert avec les hommes qui, par leur science, par leur réputation ou leur influence, peuvent contribuer à la fondation de la première Université catholique en France.

Peut-être conviendrait-il d'organiser une assemblée générale des catholiques de France? Nous nous bornons aujourd'hui à en émettre l'idée.

3° La *Revue de l'Enseignement chrétien,* qui paraissait autrefois à Nimes, avec un programme plus restreint, et qui, depuis plusieurs années, avait suspendu sa publication, reprend aujourd'hui ses travaux, et peut servir de premier organe de publicité à la Ligue catholique. Elle a pour mission d'étudier les questions importantes; elle sera ouverte aux supérieurs de maisons religieuses, aux chefs d'établissements libres, aux professeurs, à tous les hommes préparés à traiter ces mêmes questions. Elle offrira un centre d'action et un bureau de renseignements, soit à Nimes, soit à Paris.

François Picard,
des Augustins de l'Assomption.

N. B. — L'article qu'on vient de lire n'est pas une œuvre personnelle. Le R. P. Picard, supérieur de la maison de Paris, se trouvait à Nimes, après avoir échappé aux longues fatigues du siége, pendant lequel il n'a cessé de se prodiguer dans les ambulances et jusque sur les champs de bataille, disputant nos blessés au feu de l'ennemi. Il a bien voulu se charger de mettre en ordre les points adoptés par les premiers membres fondateurs de la *Ligue catholique;* et son article est la substance même des idées échangées entre eux dans de longues conférences.

(La Rédaction.)

DE L'UNIVERSITÉ.

Son origine. — Sa doctrine. — Son influence morale.

La science enfle, la charité édifie. Creusez cette parole divine, vous y découvrirez une loi de l'histoire. Il n'est pas d'établissement utile et durable, pas une œuvre féconde, qui n'ait ses racines dans l'amour : amour de Dieu, amour des hommes, amour de l'ordre, sentiment dont la manifestation pratique est le sacrifice. Toutes les institutions séculaires ne tiennent que par ce ciment. La science arrive plus tard ; elle observe, critique, analyse, disjoint les matériaux ; elle dissèque les créations de Dieu, la vie lui échappe. Découvrir de nouveaux instruments d'observation, mettre en œuvre des éléments jusque-là négligés, signaler des rapports inaperçus : telle est sa tâche bornée. Rarement elle conçoit un ensemble ; et, quand elle est parvenue à ce *nec plus ultra* de ses efforts, elle est réduite à attendre le souffle divin, l'âme absente, qui transformera l'automate en être vivant.

A la fin du siècle dernier, les théoriciens eurent à leur service de terribles ouvriers en démolition. Tout ce que leur science avait condamné fut détruit ; il n'en resta rien. L'Université de Paris, et toutes les universités de France, disparurent dans le gouffre, aussi bien que les corporations religieuses, qui leur faisaient une victorieuse concurrence.

Il fallait bien mettre quelque chose à la place de ce qui n'était plus. Les démolisseurs se firent créateurs à leur tour, et les mathématiciens du temps mirent en équation le problème redoutable de l'éducation. Après de nombreux tâtonnements,

on ne trouva rien de mieux que l'*Université impériale de France*. C'est donc cette Université, *fille aînée de Napoléon*, que nous convions nos lecteurs à regarder de près, en étudiant avec nous son esprit, sa doctrine, son influence, sa portée morale. La conclusion se présentera d'elle-même.

I.

L'enseignement public est, en France, une branche de l'administration. On s'explique difficilement le nom d'Université qu'on s'obstine à lui conserver (1). Elle n'a rien en effet, absolument rien de ce qui constitue une Université, rien qui, de près ou de loin, ressemble à une Université. C'est Napoléon Ier qui lui a imposé ce nom. Napoléon Ier voulait être Charlemagne : mais Charlemagne était créateur, et Napoléon révolutionnaire ; Charlemagne ne fit que des guerres justes, les guerres de Napoléon furent, en général, des crimes publics ; Charlemagne était le fils docile de l'Eglise et le restaurateur de ses droits civils ; Napoléon, voulant placer l'Eglise sous sa dépendance, prétendait imiter Charlemagne, alors qu'il ne faisait qu'exagérer Louis XIV. C'est sous l'empire des mêmes préoccupations que le geôlier de Pie VII fonda l'Université. Autant un Bonaparte ressemble à un Charlemagne, la Révolution incarnée au saint empereur ; autant l'Université impériale ressemble-t-elle à une Université quelconque.

Napoléon Ier a donc mis le mensonge dans le titre, et ce mensonge est à sa place. « Le mensonge, a dit Voltaire, est un vice, quand il fait du mal ; c'est une très grande vertu, quand il fait du bien ». Les deux Napoléon ont été, en ce sens, des personnages très vertueux. Grâce à l'insouciante indolence ou au mercantilisme de beaucoup de familles, on a cru généralement, sur

(1) « Ce qu'on s'obstine à nommer chez nous l'Université ». M. Cournot, *Des établissements d'instruction publique en France*, p. 68.

la foi de ce titre menteur, à l'existence d'une institution universitaire, et l'on immole à César de jeunes âmes que l'on s'imagine confier aux successeurs de Rollin et de Le Beau.

« Lorsque le diable parle mensonge, il parle de son propre fonds, parce qu'il est menteur et le père du mensonge (1) ». C'est par là, me semble-t-il, que le caractère satanique de la Révolution se dessine chaque jour plus visible. L'altération du sens des mots est parallèle à une altération plus intime, celle du sens moral et du sens intellectuel. L'appétit du vol et du brigandage se cache sous le nom magique d'aspirations nationales : le vol lui-même est qualifié de réquisition ou d'annexion, suivant son importance ; les attentats contre la liberté ne se commettent plus qu'au nom de la liberté. C'est par une aberration de ce genre qu'on a conservé le nom d'Université à une simple collection de fonctionnaires. Quelques illusions étaient possibles, du temps de Fontanes ou de Frayssinous ; mais voyez-vous l'ex-consul Lebrun, Cousin le rédacteur du *Globe* et M. Victor Duruy, se draper dans la toge du recteur *magnifique* ?

Les deux Napoléons, le grand comme le petit, produits de la Révolution, ont eu le plus grand soin de dissimuler leur origine aux yeux des hommes qui ne voulaient pas rompre avec toutes les traditions. Et voilà pourquoi ils jouaient avec le passé, donnant à leurs œuvres personnelles des noms empruntés à l'histoire. Le Ier crée en même temps les majorats et l'Université ; l'un et l'autre font des comtes et des marquis, de grands veneurs et de grands aumôniers. L'aristocratie de leur création a pu tirer quelque valeur de l'illustration militaire, mais elle est de soi, comme institution, absolument stérile et vaine. Autant en est-il de leur Université, que le premier a créée tout d'une pièce, et dont le IIIe a couronné l'édifice. Il serait étrange qu'une pareille institution survécût à l'empire. Ils l'ont faite à leur image, et c'est pourquoi le mensonge est entré jusque dans

(1) Evang. selon S. Jean, chap. VIII, 44.

son nom. Elle semble dire : Voyez ! je suis une vaste association d'éducation publique ; mes aumôniers enseignent la religion, mes professeurs enseignent la science, et ces deux enseignements concourent au développement des facultés intellectuelles et morales de vos enfants. Nous formons une corporation qui a ses doctrines et ses méthodes, dont l'ensemble constitue une vaste école, ouverte à tous les progrès, mais sans rompre avec le passé, dont le souvenir nous abrite.

— Mais non, vous êtes des préfets et des sous-préfets au département de l'instruction publique ; vous enseignez au nom de la loi, vous ne représentez aucune idée ; quand vous parlez de Dieu ou de la morale, vous dépassez votre mandat, à moins que cé ne soit de la morale légale ; tout ce que le Code n'a pas prévu pour le punir, vous est permis ; vous êtes César maître d'école, et vous nous avez conduits à Sedan en sa compagnie. Or, César a fait avec vous un bien mauvais pacte ; car il s'est bien souvent fait suppléer par Brutus, son fils adoptif et son assassin.

Le mot Université est d'origine chrétienne. Avant Jésus-Christ, il y avait des écoles de philosophie : l'académie, le portique, le lycée, etc. Il était réservé au christianisme de faire surgir des corporations ayant pour but, tout en créant un lien fraternel entre les maîtres et les élèves, d'embrasser dans l'unité de la foi l'ensemble des connaissances humaines : on a dit également : *Universitas artium et scientiarum* et *Universitas magistrorum et auditorum.* La grammaire, la dialectique et la rhétorique formaient le *trivium*, et le *quadrivium* comprenait l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie et la musique : c'étaient les *sept voies* qui conduisaient à la théologie.

Le XIII[e] siècle, à lui seul, a eu la gloire de donner naissance aux dix principales universités, depuis celle de Paris jusqu'à celle de Rome. Déjà, vers la fin du XII[e], les écoles de Paris avaient formé une magnifique et libre association, sous l'in-

fluence du Maître des sentences, Pierre Lombard. L'approbation du Saint-Siége, en protégeant son orthodoxie, devait y maintenir l'unité, source de toute vie. La protection des rois, en assurant sa liberté d'action, devait y maintenir la spontanéité et la fécondité, manifestation de la vie.

Il se fonda aussi des colléges pour abriter les étrangers venus pour se nourrir de la parole des grands maîtres; le collége des Danois est le plus ancien. Mais ce fut au xv[e] siècle seulement que les élèves trouvèrent l'enseignement dans le collége même; le premier de ce genre fut le collége de Navarre.

Lorsque, sous l'influence des légistes et des hérétiques, l'Université s'éloigna de Rome, elle ne tarda pas à décliner; et ce qu'elle perdit en orthodoxie et en soumission à l'autorité pontificale, elle le perdit aussi en indépendance et en liberté vis-à-vis du pouvoir royal. « Le protestantisme, sorti des Universités du Nord, eut, entre autres effets, celui de déterminer le déclin de l'institution universitaire dans tous les pays restés catholiques, où elle devait devenir de plus en plus suspecte au gouvernement de l'Eglise; tandis que, dans les pays protestants, comme au sein de l'islamisme et par la même cause, l'Université absorbait l'Eglise, les membres du clergé dépouillant de plus en plus le caractère du prêtre pour prendre celui du gradué ou du docteur (1) ». Le gallicanisme fut pour le protestantisme ce que les médecins nomment le *véhicule ;* grâce à lui, le germe de mort fut absorbé par les universités, et c'est ce qui explique les grands succès des corporations religieuses et particulièrement des Jésuites. Voici cependant ce que l'Université de Paris professait encore au xviii[e] siècle : « Le plus grand de tous les avantages des colléges, c'est d'apprendre à fond la religion, d'en puiser la connaissance dans les sources mêmes, d'en connaître le véritable esprit et la véritable grandeur et de prémunir l'enfant, par de solides principes, contre les dangers que la foi et la

(1) M. Cournot, *Des établissements d'instruction publique en France.*

piété ne rencontrent que trop dans le monde (1) ». L'Université actuelle signerait-elle ce programme? Voici comment, au dix-huitième siècle, l'Université de Paris définissait le maître, professeur ou surveillant : « C'est un homme entre les mains de qui Jésus-Christ a remis un certain nombre d'enfants, qu'il a rachetés de son sang, et pour lesquels il a donné sa vie; en qui il habite, comme dans sa maison et dans son temple; qu'il regarde comme ses frères et ses cohéritiers; dont il veut faire autant de rois et de prêtres, qui règneront et serviront Dieu avec lui et par lui pendant toute l'éternité. Et pour quelle fin les leur a-t-il confiés? Est-ce précisément pour en faire des poètes, des orateurs, des philosophes, des savants? Qui oserait le dire, ou même le penser? Il les leur a confiés pour conserver en eux le précieux et l'inestimable dépôt de l'innocence, qu'il a imprimée dans leur âme par le baptême, pour en faire de véritables chrétiens. Voilà donc ce qui est la fin et le but de l'éducation des enfants : tout le reste ne tient lieu que de moyens (2) ». Combien de colléges actuels oseraient-ils se montrer universitaires dans un tel esprit? Et combien rencontrerait-on de familles qui l'accepteraient?

Mais à quoi bon insister? Les professeurs de l'Université n'ont nulle envie de nous contredire sur ce point. Ils n'attachent plus guère leur honneur à la conservation de ce *bon vieux mot, un peu lourd peut-être*, s'il est permis d'appliquer à un mensonge évident un blasphème décrié. *Un peu lourd*, en effet, pour les épaules de MM. Rouland ou Jules, Simon, l'héritage de Jean Gerson!

En somme, qu'est-ce qu'une Université? Si, pour fixer le sens du mot, l'histoire ne suffit pas, empruntons-en la définition à l'un des membres les plus éminents de l'Université actuelle : « La réunion des diverses facultés dans un même corps, dans

(1) *Traité des Etudes*, par Rollin, t. IV. Du gouvernement du collége.
(2) *Ibid.*

un même établissement, de manière que toutes se prêtent un mutuel appui et soient comme animées d'un souffle commun, est ce qui constitue, dans le propre sens du mot, une *Université.* Ce sont des Universités ainsi constituées qui peuvent associer utilement à un enseignement professionnel, qui déjà développe par lui-même, dans des directions diverses, les forces de l'esprit, d'autres enseignements littéraires et scientifiques qui élèvent le niveau intellectuel du pays... Mais tous les temps et tous les lieux ne se prêtent pas de même à la constitution d'un corps d'université. Ainsi, il ne peut plus être question chez nous de véritables facultés de théologie. Là où l'Eglise est soumise à l'Etat et où elle s'accommode de cette situation dépendante (1), il est tout simple que l'Etat ou (ce qui revient au même) l'Eglise, *sous la direction de l'Etat*, gouverne l'enseignement théologique.... Mais là, au contraire, où l'Eglise revendique son indépendance et les droits essentiels de sa hiérarchie, en n'acceptant le salaire de l'Etat que comme le paiement d'une dette, la réparation d'une injustice, ou comme une subvention intéressée qui n'exige qu'une reconnaissance médiocre, il est tout simple aussi et très raisonnable que l'Eglise ne se soucie point de l'intervention de l'Etat, si faible qu'elle soit, dans l'enseignement théologique. Plus la foi religieuse s'attiédit dans la société laïque, plus il devient choquant que le pouvoir laïc ait la prétention d'intervenir, autrement que par des subventions pécuniaires..., dans la dispensation de l'enseignement du dogme et de la discipline. Si, par obéissance à des traditions surannées, il veut maintenir, *pendant quelque*

(1) Les protestations persévérantes de Pie IX, les décisions récentes du saint Concile du Vatican, ont été accueillies en France de manière à faire voir que l'Eglise de notre patrie *ne s'accommode pas* du tout de ses vieilles servitudes décorées du nom de *libertés;* plus coulants, nos universitaires *s'accommodent* d'un nom qui leur convient si mal, mais qui a eu si longtemps le triste avantage de donner le change aux familles.

temps encore (1), un enseignement théologique qui lui appartienne en propre, on voit le clergé condamner ou déserter des écoles qui lui sont suspectes et qui, dès lors, ne servent qu'à satisfaire la curiosité et le désœuvrement de quelques amateurs mondains » (2).

Voilà notre moderne Sorbonne bien maltraitée, et de main de maître.

On conserve donc, dans l'organisation universitaire, et *pour quelque temps encore*, des facultés de théologie, quoique dédaignées du public et mal notées à Rome, uniquement parce que les anciennes universités en avaient, et qu'il convient, *pour quelque temps encore*, de conserver ce nom magique d'*Université*. C'est dans le même esprit que le patriarche de la philosophie universitaire disait : *Tirons notre chapeau à la religion catholique ; elle en a encore pour trois cents ans....;* nous n'osons pas achever de transcrire son expression. Le temps viendra où la famille sera complètement faite aux mœurs nouvelles de l'enseignement nouveau, et alors, après avoir *sécularisé* la chose, ils consentiront à *séculariser* le nom. Et ce jour-là, ils chasseront la théologie de la Sorbonne. Est-ce clair ?

C'est au même titre, et toujours pour « tâcher de mouler l'Université impériale » sur l'ancienne Université de Paris, « qu'on n'a pas cessé de regarder *comme une convenance*, le maintien dans le corps enseignant (en dehors du service religieux) d'un certain nombre de fonctionnaires *empruntés au clergé* ». C'est une grave erreur, selon l'excellent M. Cournot. « Car le clergé n'admet pas que des professeurs, des proviseurs ou des recteurs le représentent le moins du monde, parce qu'ils disent la messe et qu'ils revêtent l'habit ecclésiastique. S'il ne

(1) C'était en 1864. Nous estimons ce *quelque temps* écoulé ; grâce à nos désastres, la dernière heure a sonné en avance.

(2) M. Cournot, *Op. cit.*, pag. 167 et 168. Ces quelques amateurs sont rares.

les regarde pas comme des hommes qui ont passé à l'ennemi, il soupçonne au moins chez eux un défaut de vocation ou de soumission sacerdotale, qui leur a fait regretter leurs premiers engagements et préférer une situation mixte, plus conciliable avec la régularité extérieure qu'avec l'esprit intérieur de leur premier état ». Il n'est pas besoin d'ajouter que cette opinion peut être fausse ; mais elle est plausible. Ces honorables membres du clergé ne comprennent sans doute pas le rôle qu'on leur fait jouer et le parti qu'on en tire : le corps universitaire ne les prend guère que pour lui servir de plastron ou pour soutenir l'écriteau de la maison.

Si l'institution n'était pas viciée par le mensonge de son fondateur, elle suivrait la pente logique qui la pousse à une sécularisation complète. Et l'on ne conçoit pas mieux des prêtres universitaires que l'on ne conçoit « la présence de conseillers clercs dans nos cours de justice ou le rôle de sous-préfets portant la soutane (1) ».

Pourquoi donc l'institution bonapartiste tient-elle si fort à ce nom et à cette robe ? Il n'est pas mal aisé de le deviner. Ah ! c'est « qu'il faut que l'instituteur ou le professeur contente, outre ses chefs, tout le public, les parents et les enfants, les hommes et les femmes, les libres-penseurs et les dévots » (1).

On le voit, « ce qu'on s'obstine à nommer chez nous l'Université, ne ressemble en rien, pour les moyens d'influence, de résistance et *d'indépendance*, aux anciennes corporations connues sous ce nom ». Elle représente surtout, et en première ligne, « l'idée de la sécularisation de l'enseignement, considérée comme le dernier terme du long travail de sécularisation qui a fait passer les sociétés européennes de la phase du moyen-âge à la phase actuelle » ; en d'autres termes, qui les a fait passer de la phase catholique à la phase révolutionnaire ; qui les a conduites,

(1) M. Cournot, *Op. cit.*, pag. 211 et 212.

(1) M. Cournot, *Op. cit.*, p. 213.

sous l'influence protestante, jusqu'à l'état déplorable où nous les voyons, sans liens, sans principes, sans droits, livrées aux caprices de la force.

Voilà ce qu'on gagne à renverser des constitutions pour en créer de nouvelles tout d'une pièce. Une nation ne se construit pas avec des formules. « Des expériences récentes semblent avoir montré qu'il vaut mieux que les professeurs de mathématiques se bornent à enseigner les mathématiques (1) ».

Toutefois, parmi les nouveaux universitaires, il s'est trouvé quelques hommes que tentait la résurrection de l'Université : gallicans et jansénistes obstinés, c'étaient les saints de l'institution nouvelle ; ils rêvaient une restauration impossible, les mœurs du siècle ne s'y prêtaient plus. « On pouvait créer et l'on a créé en effet un corps de fonctionnaires, mais qui n'ont jamais eu qu'à un faible degré l'esprit de corps, et qui surtout n'ont jamais été animés de ce souffle de vie commune qui constitue le véritable esprit de corporation. On a eu les inconvénients du mot sans avoir les avantages de la chose ». L'ancien membre du conseil royal de l'Université se trompe : suivant nous, on a voulu avoir le bénéfice du mot, sans avoir les obligations qu'entraînait la chose.

En 1815, on essaya de supprimer l'Université impériale et de la fractionner en dix-sept Universités provinciales, par l'ordonnance du 17 février. Mais l'empereur, pendant les cent jours, maintint son œuvre, et la seconde restauration n'y toucha plus que d'une main timide. Le grand-maître fut remplacé par une commission de cinq membres, présidée par Royer-Collard. Dans le langage officiel de l'époque, on semble rougir du mot Université, et l'on évite de la prononcer ; mais cette pruderie est de courte durée, le mot reparaît dans une ordonnance du 25 mars 1817. Le 31 octobre 1818, une instruction reconnaît l'existence de l'Université comme personne civile. Le 1er juin

(1) M. Cournot, p. 214. — (2) Id., p. 88.

1822, l'abbé Frayssinous est nommé grand-maître de l'Université.

La loi de 1850 sembla un instant devoir ébranler l'édifice, qui, n'ayant pas de solidité propre, a toujours besoin d'être étayé par des lois de protection et de monopole. Enfin, M. Victor Duruy vint, qui, multipliant les règlements et les ordonnances avec une activité digne d'un meilleur emploi, a réussi sans contredit à identifier plus complètement l'Université avec le second empire.

Après 1850, on avait de nouveau mis une sourdine. Le nom d'Université était peu prononcé; « on avait changé le titre inoffensif *d'officier de l'Université* contre celui *d'officier de l'instruction publique* » (1). Enfin, chose plus grave et décisive dans la question qui nous occupe, les articles 137 et 138 du décret de 1808 étaient abrogés en 1851 par une loi, et les biens de l'Université réunis au domaine de l'Etat. Donc, l'Université n'existe plus, la fiction est supprimée, l'Etat seul se présente aux familles pour élever la jeunesse française. L'Etat, c'est-à-dire l'abbé de Frayssinous ou le déiste M. Simon, le rationaliste Cousin ou M. Victor Duruy, ce ministre émule de feu M. Havin; l'Etat, c'est-à-dire toutes les opinions, tous les cultes, toutes les morales, tout ce qui n'est pas en opposition avec le Code! Avec M. Duruy, le nom revient; mais de plus en plus en contradiction avec la chose. « Il y a là un phénomène curieux au point de vue de la théorie du langage, etc. (2) »; très curieux en effet et très significatif. O familles! familles! Vous, le dernier espoir de la société en péril, combien peu de souci l'on prend de vous dissimuler ce que l'on prétend faire, ce que l'on fait de vos enfants; un mot, un souvenir, la présence d'un aumônier (il y en avait aussi dans nos régiments), une chapelle, conquise souvent en 93 : voilà ce qui suffit

(1) M. Cournot, *Op. cit*, p. 295.
(2) M. Cournot, *Op. cit*, p. 296.

pour rassurer votre foi. Je voudrais en admirer la simplicité, je ne puis qu'en constater l'absence.

« Oui, dit M. Cournot, le législateur de 1808 a voulu fonder une corporation et il a échoué dans son entreprise... »; et plus haut : « l'Université, par la force des choses, est devenue un service administratif (1) ».

Et cependant, nous maintenons qu'elle manifeste toujours la prétention « de tenir à l'Eglise par ses origines, par une communauté de traditions disciplinaires et scolastiques », tandis que « son but est le service de l'Etat (2) ». Voilà, dans toute sa naïveté, l'aveu que nous attendions. Un mot et des souvenirs pour la couvrir aux yeux des familles; en réalité, l'enseignement au service de l'Etat, d'un Etat sceptique, indifférent au dogme, et représenté en général par des chefs peu édifiants. L'Université trouve bon de se servir de l'Eglise pour servir l'Etat.

II

L'Université, nous l'avons surabondamment établi, porte un nom qui ne lui convient pas, s'affuble d'un costume qui ne lui sied guère mieux. Comment deux universitaires en robe peuvent-ils se regarder sans rire? Le dernier des Napoléon avait son confesseur, l'Université a ses prêtres (3); c'est le même

(1) M. Cournot, p. 549.

(2) *Ibid.*, p. 536.

(3) Nous savons au service de l'Université des personnes très-honorables sous tous les rapports et en particulier des ecclésiastiques. Plus leur mérite est réel, et plus ils contribuent à entretenir une illusion funeste ; plus ils ont de piété, plus ils font de mal avec un immense désir de faire le bien. Tout ce que nous pouvons dire ici, ou ailleurs, se rapporte au corps enseignant en général et n'atteint aucun de ses membres en particulier. A peine était-il besoin d'en avertir le lecteur.

effet de contraste; mais on avait un autre but, et ce but n'est que trop visiblement obtenu.

Napoléon, avec sa piété officielle, a livré le Pape à ses ennemis; il a fait l'Italie par trahison, la Prusse par ineptie, pendant que son enseignement officiel préparait une proie facile aux parvenus de Brandebourg. Ce ne sont plus des inductions plus ou moins légitimes, ce sont des faits patents. La génération que nous avons vue à l'œuvre est faite à l'image de l'Université, et l'Université est faite à l'image des Bonaparte, qui personnifient la Révolution.

Nous pourrions donc supprimer la question des origines d'une institution si étrangement en opposition avec le nom qu'elle prétend conserver. Il n'est, en effet, nul besoin ici de laborieuses recherches. L'institution qui a reçu la mission officielle d'élever nos enfants est sortie tout armée du cerveau de Napoléon Ier; et, si elle n'a pas été la déesse de la sagesse, elle mérite bien un certain culte comme déesse de la prudence.

La Terreur avait préparé le sol. Le sanglant couperet lui tenant lieu de soc de charrue, la Convention avait tout broyé, pour tout renouveler sans doute. « Le 8 mars et le 15 septembre 1793, les colléges et les facultés qui existaient encore furent supprimés, et les biens qui formaient leur dotation mis en vente. Dès lors, une ère nouvelle commença, inaugurée par la violation du droit de propriété (1) ». Le 25 octobre 1795, c'est-à-dire la veille de son dernier jour, la Convention établissait une *Ecole centrale* par département. Bonaparte, premier consul, remplaça les écoles centrales par des lycées (loi du 1er mai 1802). Fourcroy, chargé de diriger l'instruction publique, fit mettre dans la loi que, pour devenir proviseur ou censeur de lycée, il faudrait être marié ou l'avoir été. Par là, on excluait tous les prêtres fidèles; la porte restait ouverte aux apostats. Fourcroy avait

(1) Nous demandons grâce pour cette citation, empruntée à un discours prononcé en 1851.

trop de franchise : il fut disgracié, et l'on prétend qu'il en mourut de chagrin. Ce fut de Fontanes, « poète courtisan, critique fin, orateur disert », qui eut l'honneur de présider aux débuts de l'institution nouvelle.

L'Université date donc de 1808. Avec un nom ancien, elle est restée une institution sans précédents. Elle n'a pas d'aïeux. Ses origines ne se perdent pas dans la nuit des âges ; elle est bien de son siècle. A coup sûr, elle n'est pas chrétienne, et peut-on dire qu'elle soit païenne ? Née du despotisme, elle s'est perdue dans les débauches du despotisme.

Toutefois, il n'est pas impossible de la rattacher au passé par quelques liens, et c'est le service que je désire lui rendre.

On sait que, dès le treizième siècle, une école de légistes s'était formée dans notre pays et qu'elle grandit bientôt, grâce à la faveur de nos rois, dont elle servait les projets de centralisation et qu'elle flattait dans leur penchant pour la domination absolue. Ce sont ces légistes qui ont plus d'une fois jeté dans un dédale de voies funestes les délibérations du tiers-état ; ce sont eux qui fabriquaient des bulles à l'usage de Philippe-le-Bel et des pragmatiques au service des futurs gallicans. Ces légistes étaient les ennemis des Papes et adoraient César. Le premier attentat commis par eux contre la liberté des universités fut une ordonnance de Charles VII, à la date de 1446, qui les mit sous la dépendance des parlements. Elles prétendaient ne relever que du roi et du Pape, cette ordonnance leur imposa un joug nouveau et bien dur, celui des légistes. Je consens que ce premier pas vers la servitude soit compté parmi les origines de l'Université nouvelle.

La juridiction dont les parlements venaient d'être armés ne resta pas oisive entre leurs mains. Des arrêts émanés de ces cours souveraines établirent la distinction entre les écoles publiques et les écoles privées ; ce fut un privilége des universités asservies que d'autoriser et d'inspecter les écoles particulières ; les maîtres de ces dernières écoles furent astreints à

prendre leurs grades. Il y avait alors, dans le royaume de France, vingt-et-une universités; l'édit de Blois (mai 1579) leur imposa un règlement commun, premier effort de la centralisation politique appliquée à l'enseignement.

Un édit d'Henri IV (septembre 1598) affirma de nouveau, en ce qui concernait l'Université de Paris, les droits de l'Etat sur l'enseignement public. Les autres universités du royaume furent à leur tour et successivement réformées par les parlements dans le ressort desquels elles se trouvaient, c'est-à-dire qu'on leur imposa les statuts réglementaires d'Henri IV.

Forts de l'autorité de ces édits, ordonnances et arrêtés, les légistes contestèrent aux Jésuites l'enseignement des classes supérieures et le droit de présenter des élèves pour l'admission aux grades. Toutefois, nos rois étaient meilleurs que leurs dangereux auxiliaires : deux arrêts du conseil, en date des 18 février et 28 avril 1618, reconnurent à ces religieux le droit qu'on voulait leur enlever. Dans cette lutte, les parlements avaient en face un autre adversaire que les Jésuites, la Papauté. Car, dès 1550, le Pape Jules III avait accordé à l'institut de S. Ignace une bulle qui lui donnait le droit de conférer directement tous les grades. Lorsque les Jésuites voulurent user de ce droit, ils se virent condamnés, non-seulement par un arrêt du parlement de Toulouse (13 juillet 1623), mais encore par l'ordonnance de janvier 1629.

Malgré l'opposition des magistrats, les Jésuites et d'autres congrégations continuèrent à enseigner. Mais l'Université avait, contre la concurrence, de redoutables auxiliaires : des souffles malsains passaient sur l'Europe; des sectes grandissaient dans l'ombre, qui poussaient à la révolte; les parlements profitaient de la faiblesse du roi pour s'arroger les prérogatives souveraines. Tout était de leur ressort : les choses de la foi et l'éducation de la jeunesse. D'une part, ils envoyaient des gens d'armes pour forcer les curés à donner les sacrements aux hérétiques; d'autre part, ils traçaient des plans d'éducation

nationale. A leur insu, les parlements étaient tout bonnement « des exécuteurs de la haute justice pour la philosophie, dont ils prenaient les ordres sans le savoir ». Le mot est de d'Alembert. Il fallait pourtant une cour complaisante. En Portugal, la secte possédait Carvalho, marquis de Pombal ; en Espagne, le comte d'Aranda ; en France, le plus frivole mais non pas le moins corrompu des trois, de Choiseul. Pour résister à ces trois influences ennemies, le Portugal avait Joseph Ier, l'Espagne Charles III, et la France Louis XV. Dans ces trois hommes, pas un roi. Et pourtant, chez nous, toutes ces puissances coalisées avec toutes ces faiblesses n'y eussent point suffi : le crédit d'une courtisane fit pencher la balance, et l'Université triompha des Jésuites (1762). « Cette victoire, dit M. Cournot, ne pouvait profiter qu'au parti philosophique ».

Je consens que, pour enrichir les origines de l'Université moderne, on y consigne les magistrats des parlements de 1762, le président Rolland d'Erceville, le procureur-général La Chalotais à Rennes, le ministre Choiseul, avec mention de Mme la marquise de Pompadour.

« A Paris, le collége Louis-le-Grand devenait la place d'armes de l'Université, après en avoir été la terreur ». Les légistes se sont toujours fait un jeu de la propriété. Il est plus commode, en effet, de prendre que de construire, et moins dispendieux. Regardez à l'architecture d'un grand nombre de maisons religieuses ou consacrées à l'enseignement : par le style même de l'édifice, les pierres crient encore à la spoliation et proclament le nom du propriétaire.

J'ai cité le président Rolland d'Erceville ; celui-là est véritablement un ancêtre de l'*Université impériale*, que la république voudrait peut-être nous imposer. D'Erceville, en effet, dans un rapport de 1768, demande que Paris devienne le chef-lieu de l'enseignement et le centre des universités. Puis il ajoute : « Le gouvernement, par cet établissement d'une école mère et surintendante des autres écoles, obtiendra des mœurs

semblables (il y est parvenu!), une coutume générale, une législation commune, un esprit, un caractère national ». Il veut qu'il soit fondé une école normale au chef-lieu de chaque Université; que l'institution des agrégés, créée en 1766 pour l'Université de Paris, soit étendue à toute la France, etc.; que l'enseignement des colléges cesse d'être exclusivement littéraire et le même pour tous; mais qu'il se spécialise suivant la profession future des élèves. On le voit, c'était un précurseur de Fortoul et de M. Duruy; à lui revient l'honneur d'avoir inventé la bifurcation et même la trifurcation, pour ne pas dire la *millifurcation*. Mais, hélas! le génie de Rolland d'Erceville et toute la puissance des parlements se heurtaient contre des préjugés vivaces. Il fallait la Révolution pour les extirper, et le pouvoir absolu de la force concentré en Napoléon pour doter la France de l'institution qui devait lui donner des *mœurs semblables*, un *caractère national*.

Et voilà comment l'Université, malgré la protection des parlements, resta quelque peu indépendante; malgré l'influence janséniste et philosophique, resta passablement religieuse; malgré la fièvre d'innovation qui dévorait le dix-huitième siècle, resta suffisamment moyen-âge avec ses quatre nations, ses procureurs, son chancelier et son recteur magnifique. Le rêve de Rolland d'Erceville ne fut réalisé que sous l'empire.

J'ai la douleur de conclure que l'institution qui nous occupe ne remonte qu'à l'an 1808. Pour être logique, on devrait y supprimer tout à fait la fête, déjà bien déchue, de son pseudo-patron S. Charlemagne, et la remplacer par celle que les courtisans de l'empire nommaient, il n'y a pas si longtemps, la fête de S. Napoléon.

(*A continuer*). L. Allemand.

DE L'ENSEIGNEMENT DE LA PHILOSOPHIE.

I.

Au sein des mille voix confuses et discordantes qui se font entendre, et des mouvements divers qui tiraillent la société en tous sens, la philosophie paraîtra peut-être ne pouvoir prêter aucun concours au rétablissement de l'unité intellectuelle. Elément de discorde par sa nature même, ennemie du joug de toute autorité, et ne cherchant que par le raisonnement comment les choses doivent être, pour prononcer ensuite qu'elles sont ou qu'elles ne sont pas, ses efforts ne sauraient aboutir qu'à diviser de plus en plus les esprits. Le mal est trop profond ; il demande, pour être guéri, une main plus habile et plus sûre que celle d'une science qui n'a de grand que le nom, et qui n'a pu servir l'humanité qu'en la conduisant à sa perte. Si les notions les plus naturelles qui ont formé la raison de tous les siècles sont désormais parmi nous des sujets de contestations interminables ; si, pour plusieurs, il est devenu souverainement difficile de distinguer la vérité du mensonge, l'injustice de l'équité, et ce qui constitue la société de ce qui la mine et la ravage ; si, de toutes parts, nous découvrons absence d'autorité dans ceux qui commandent, absence d'amour dans ceux qui obéissent, la crainte ou l'intérêt pour seuls principes de soumission ; si de nombreux systèmes, arborant chacun des bannières diverses, se rencontrent, se heurtent, se croisent en tous sens et se partagent l'empire des idées ; si enfin la foi et la

raison courent les plus grands périls dans les temps épouvantablement orageux que nous traversons, c'est à la philosophie que nous pouvons et que nous devons faire l'hommage de ces résultats. D'ailleurs, ses laborieuses combinaisons pour établir, pondérer, balancer le pouvoir et l'obéissance, n'essaieraient que d'inutiles tentatives; de fait, l'influence politique du raisonnement et de la métaphysique est annulée par l'étendue qu'ont acquise les conceptions positives. Seule, la vérité rationnelle ne saurait débrouiller ce chaos d'erreurs aux formes multiples et variées, s'il ne lui arrive pas de se perdre elle-même dans ce dédale intellectuel où elle chercherait en vain à s'orienter.

Ainsi parlent et pensent plusieurs de ces hommes qui se défient du raisonnement, parce qu'ils croient savoir combien de monde il a trompé, malgré ses fastueuses promesses, et combien il ménagerait encore de déceptions aux intelligences qui voudraient le ressaisir comme une arme ou un bouclier. D'autres, au contraire, le trouvent trop convaincant; et, pour ne pas répudier la brutalité du vice, ou être contraints de préférer l'action à la paix stagnante de l'indifférence, ils le couvriront de leur mépris et continueront à languir dans les sombres abîmes d'un doute réel ou simulé.

Chose étonnante! Il se trouve parfois, jusque dans l'Eglise, quelques voix imprudentes ou inhabiles pour protester contre la philosophie. Pourquoi s'occuper de cette science que n'accompagne pas toujours la certitude et dont les conclusions manquent d'autorité et de sanction? Est-ce la clarté, nous disent-ils, qui fait défaut à la vérité? L'évidence que vous espérez offrir à des esprits sincères saura-t-elle les toucher et exercer sur leur conduite les influences salutaires que vous osez vous promettre? Si les Anges ont péri dans la splendeur du ciel et dans les illuminations que leur offrait la vue de la Lumière incréée, comment pouvez-vous prétendre, avec les faibles reflets d'une lampe presque éteinte, faire aimer et observer des préceptes dont la sublimité n'est pas inconnue, mais dont la

pratique est gênante? Et, ne vous y trompez pas, même en la couvrant des habits de lin du sanctuaire, vous ne purifierez point la philosophie du venin de son orgueil; vous ne l'arracherez point à son impuissance native, et vous ne conjurerez pas le mal qu'elle a souvent fait à ses partisans les plus dévoués. Elle demeurera pour les générations futures ce qu'elle a été pour le passé, une source de disputes, de subtilités, de questions oiseuses, d'erreurs, ou une savante inutilité. Prêchons Jésus! laissons à la science ses idoles, le trouble aux amis du désordre. Quand un breuvage est empoisonné, on ne se borne pas à y verser quelques gouttes d'eau pure. Or, la philosophie est ce breuvage; nous le voyons clairement par ses doctrines, qui, après dix-huit siècles, rejaillissent de terre au souffle des instincts brutaux. Si elle vient à conserver le droit ou seulement la faculté de dicter des lois, de substituer son action à celle de la vérité révélée et de régir nos sociétés au gré de ses caprices, de ses utopies ou des expériences funestes qu'elle se plaît à réitérer, nos maux se renouvelleront sous des formes différentes, s'aggraveront sans nous purifier, et nous précipiteront à jamais dans le gouffre qu'elle a déjà entr'ouvert sous nos pas. En son nom, nos doctrines religieuses seront attaquées de nouveau, livrées au sarcasme et à l'injure, et les devoirs qu'elles imposent seront éludés; en son nom, nos dogmes seront expliqués naturellement, les prodiges opérés par le christianisme n'auront plus le cachet du merveilleux et du divin : ils ne seront que l'effet nécessaire de l'humaine perfectibilité; l'Eglise elle-même, avec sa hiérarchie, son histoire, ses grandeurs, sera présentée comme une touchante institution, dont il est permis d'admirer la majesté et d'apprécier les bienfaits, mais dont il n'est pas moins permis de méconnaître l'autorité; le paganisme retrouvera des apologistes ardents, peut-être même des apôtres; et les audacieuses, dégradantes, ignobles défections dont nous sommes les témoins rencontreront, dans ses écoles, des admirateurs nombreux et des partisans plus nombreux encore.

Alors, vous tâcherez inutilement de ramener cette science dans les voies qui sont les siennes, ou de demander aux saines notions qu'elle aura conservées un frein qui la dompte et des armes qui vous servent; elle saura renier son passé, vous opposer la nécessité de son développement progressif et libre, ou, comme aux jours de son état le plus resplendissant, elle ne vous élaborera que des systèmes passagers et contradictoires, sans force, sans lien pour les esprits, sans principe générateur et sans méthode complète. Puisse donc, ajoutent-ils, le règne de la philosophie disparaître au plus vite! Elle est une ennemie à combattre, et non une puissance à invoquer. Souvenez-vous du passé! Trois siècles de lutte l'ont réduite sans l'anéantir; on a cru ensuite pouvoir l'inviter au foyer domestique et lui offrir la place d'une servante fidèle; n'est-elle pas devenue une maîtresse superbe? Et quelles ont été ses œuvres? Après avoir fait, sous nos yeux et à nos dépens, un si terrible essai de ses forces, toujours elle tentera de ressaisir son empire, et jusqu'à son dernier souffle, elle défendra la couronne de ruines dont la Providence a permis qu'elle ceignît sa tête. Si vous l'aidez à reconquérir sa domination ou à remporter de nouvelles victoires sur ce qu'elle nomme les *préjugés*, et que nous appelons, nous, nos principes et notre vie, bientôt vous la verrez, sur le tombeau du genre humain, seul monument digne d'elle, arborer le signe de son triomphe, écraser la Croix, insulter à vos défaites, mépriser vos tardifs et stériles gémissements, établir enfin, selon ses vues, la tyrannie de la conquête ou le despotisme de la cruauté; car, écoutez Diderot : « Deux grands philosophes firent deux grandes éducations : Aristote éleva Alexandre; Sénèque éleva Néron ». (*Essai sur le règne de Claude et de Néron*, tome III.)

II.

Ces griefs, joints à la considération des difficultés que fait naître la vue des temps si troublés que nous traversons, découv-

rageraient assurément toute tentative d'unification des esprits, s'ils n'apparaissaient pas avec évidence entachés d'exagération et de fausseté. Nous ne saurions donc souscrire à cet arrêt, trop souvent porté contre la philosophie par des hommes qui veulent le bien, sans étudier beaucoup quels moyens le procurent. Leurs objections ne tendent qu'à dénaturer la notion de la vraie philosophie, à calomnier son passé et à méconnaître son présent. Elles ne peuvent donc avoir quelque valeur, et ne méritent un examen sérieux que si elles s'attaquent à cette philosophie paradoxale et corruptrice qui outrage la vérité, qui déshonore l'esprit humain, qui détruit la conscience, qui porte les plus graves atteintes à la raison publique, et dont le but avoué est d'obtenir le bouleversement du monde social. Mais telle n'est point la vraie philosophie : ces théories qui en ont usurpé le nom ne sont que le travestissement ou plutôt la négation de toute philosophie. Il en est une autre qui représente l'amour de la vraie sagesse; sans s'adresser aux passions pour les exalter ou à la raison pour la pervertir, elle enseigne à l'homme toute l'étendue de ses droits, mais elle ne craint pas de lui dicter en même temps ses devoirs; elle lui révèle ses grandeurs, mais elle lui montre aussi ses imperfections; elle ne se proclame point la reine des sciences, mais elle se glorifie d'être la servante et le vestibule de la science de la foi; elle ne s'arroge pas le droit de la témérité poussée jusqu'à ses plus extrêmes délires, mais elle se reconnaît celui de rechercher, d'établir et de confirmer ces notions sublimes et sûres, qui montrent à tous les regards Dieu, l'homme et le monde, sous les aspects que, par lui-même, l'esprit humain peut découvrir, ou dont la parole de Dieu lui a ouvert les horizons. Elle se nomme la philosophie chrétienne. Voici en quels termes, il y a peu d'années, Pie IX la recommandait et en déterminait l'objet : « La vraie et saine philosophie a sa place, qui est très-élevée. Il lui appartient de faire une recherche active de la vérité, d'éclairer, de cultiver avec soin et rectitude la raison humaine, qui a été obscurcie, mais non éteinte

par la faute du premier homme. A elle, de percevoir, de mettre en lumière les vérités nombreuses qui sont l'objet de la connaissance rationnelle ; à elle, d'en démontrer un grand nombre que la foi propose aussi à notre croyance, comme l'existence de Dieu, sa nature, ses attributs. Qu'elle fasse cette démonstration par des arguments tirés de ses propres principes ; qu'elle justifie ces vérités, qu'elle les défende ; elle préparera ainsi aux intelligences la facilité de prêter avec plus de vigueur et de sincérité l'assentiment de leur foi à ces vérités ; elle les disposera aussi à croire les vérités essentiellement surnaturelles, que partant la foi seule peut d'abord percevoir ; et, grâce à son travail, ces dogmes pourront, en quelque sorte, comme être compris par la raison. Voilà ce que doit faire et à quel but doit s'appliquer l'austère et très-belle science de la philosophie (1) ».

Loin de condamner l'esprit à un état permanent de paresse et de torpeur, la philosophie chrétienne lui offre donc le monde à explorer, la nature à étudier, les secrets de la vie à interroger. Si elle limite la liberté de penser, elle donne à la pensée une base légitime, un point de départ sûr et lumineux ; si elle tend à comprimer les hardiesses que ne peuvent autoriser les lois du bon sens, elle sait donner aux préceptes régulateurs qu'elle impose assez d'ampleur pour ne pas gêner les nobles efforts du génie recherchant la vérité ; puis, l'avertissant qu'elle a des remparts pour l'arrêter aux bords de l'abîme et conjurer sa chute, elle lui laisse prendre tout l'élan dont sa course aura besoin pour être heureuse ; enfin, si d'avance elle lui a dit qu'un regard humain ne saurait percer tous les mystères, elle les entourera d'une telle clarté que leur absence lui paraîtra moins explicable que leur réalité.

Ainsi comprise, cette science sera le prélude, l'auxiliaire, la préparation de la foi, par la démonstration des vérités religieuses accessibles à la raison ; elle sera une confirmation de la foi

(1) Lettre apostolique *Gravissimas* à l'archevêque de Munich, 11 décembre 1862.

par l'explication vraisemblable des vérités de l'ordre surnaturel, ou par le développement de la science des choses divines ; elle convaincra celui qui ne croit pas ; elle affermira les courages fatigués dont le doute cherche à s'emparer ; elle dissipera les préjugés funestes ; elle répondra aux attaques insidieuses comme aux audaces violentes et aux insultes grossières ; et, au disciple constant de la parole de vie, elle donnera toujours la douce et secrète satisfaction de voir se dissiper devant lui les nuages que le mensonge voudrait élever autour de sa croyance.

Telle fut la philosophie des siècles chrétiens : posant en principe l'impossibilité d'un désaccord réel entre la foi et la raison, elle les amena comme deux sœurs à se prêter un mutuel secours ; on la vit glorieuse et fière de posséder les trésors de la science et de la révélation, d'une main défendre toujours avec un zèle inexorable l'intégrité du symbole et maintenir de l'autre l'inviolabilité du bon sens. Satisfaite des prérogatives augustes et vraies qu'elle s'attribuait à juste titre, elle ne revendiquait point des droits imaginaires qui eussent été des servitudes. Ses propres lumières ne l'éblouissaient pas au point de faire disparaître à ses yeux la lumière supérieure dont elle avait reçu la vérité ; une fois certaine de posséder cette vérité comme descendue des cieux, elle lui donnait une organisation scientifique ; elle la présentait sous un jour qui charmait les regards sans les éblouir ni les écarter ; en cela, son rôle, justement accepté et noblement rempli, devenait celui d'une servante, affectueusement empressée de prodiguer ses soins à une maîtresse vénérée comme une mère. Rendant ainsi témoignage à la lumière, sans prétendre être elle-même la lumière, elle s'efforçait, par l'autorité des grands noms ou des motifs qu'elle invoquait, de toucher les philosophes que l'autorité du Christ n'ébranlait pas encore. Nous ne voulons pas dire et nous ne disons point qu'elle enseignât la philosophie de Platon ou d'Aristote comme formant un corps complet de doctrines : souvent elle fut obligée de les combattre sur plusieurs points, et nous verrons plus tard combien elle sut le faire résolument ; mais elle chercha et trouva, dans les

travaux réunis de ces auteurs, les éléments qui devaient servir à préparer et à confirmer le règne de la foi. « Ce que j'appelle la philosophie, dit Clément d'Alexandrie, n'est pas celle des stoïciens, de Platon, d'Epicure ou d'Aristote, mais le choix formé de ce que chacune de ces sectes a pu dire de vrai, de favorable aux mœurs, de conforme à la religion ».

Les services que la philosophie rendit dès lors au développement externe des idées chrétiennes furent incontestables et nombreux. La vérité lui appartenant, elle s'occupa moins à rechercher quels en étaient les fondements qu'à l'analyser, la divulguer et l'accroître. Elle prit à son service l'art qui déduit d'un principe les conséquences qui y sont renfermées. Aristote avait tracé de main de maître ces règles de la logique, aussi sûres qu'elles sont austères; les philosophes chrétiens s'en emparèrent pour présenter, sous une formule rigoureuse d'argumentation, la vérité qu'ils avaient tout entière dans le trésor de leur foi. Sous l'influence puissante de ce double travail de la raison et de la foi, combinant harmonieusement leurs richesses et leurs efforts, s'alliant sans se confondre, s'aidant sans se détruire, les progrès de la vraie philosophie furent rapides et nombreux. Bientôt les questions les plus ardues trouvèrent des esprits capables de les traiter avec asssurance, précision, ordre et clarté. L'unité des doctrines se fit partout, malgré une certaine diversité des opinions; car, si des écoles purent, sur des points spéciaux, embrasser des systèmes différents, toutes, en témoignant de la vraie liberté laissée par l'Eglise à ses enfants, tendaient à faire briller la vérité révélée d'un plus pur éclat, et à élever les horizons des connaissances humaines. Les peuples eux-mêmes n'assistèrent pas en spectateurs indifférents à ce travail, dont ils savaient comprendre et recueillir les fruits : fiers de voir dans leurs cités s'ouvrir ces tournois scientifiques, où le vrai se montrait à eux agrandi et vengé, ils entouraient de vénération et d'amour la jeunesse studieuse, lui prodiguant les soins les plus dévoués, favorisant ses jeux, prenant part à ses luttes et se réjouissant de ses triomphes.

Ces temps ne sont plus, nous ne le savons que trop, hélas! Nous savons aussi quelles mains odieusement sacriléges ont voulu nous ravir, et ont pu, pour un temps, ensevelir ce que nous voulons aimer, ce que nous voulons reprendre; car désormais la liberté des enfants de Dieu cessera, dans notre pays, de n'être qu'un nom, en face de la souveraineté d'un monopole qui s'est servi de la force pour ruiner un passé glorieux, et établir un présent que nous ne qualifierons pas. Mais sachons d'abord par quelles causes les admirables travaux de la scholastique out pu, un instant, être moins appréciés, et voyons si la philosophie chrétienne a, dans les temps modernes, participé à l'universelle défection.

Les trois siècles que nous voyons s'achever, en portant de si rudes atteintes au principe religieux, ont, du même coup, gravement compromis les droits de la raison. Sous prétexte de revendiquer ses droits, on se prit à les exalter outre mesure; et depuis, par une conséquence logiquement fatale, on en vint à les lui dénier complètement, à lui refuser l'évidence des vérités premières, et spécialement du principe de contradiction. Hâtons-nous toutefois de remarquer combien ce travail de désorganisation et de ruines, commencé sous le nom de libre examen, continué sous les auspices du doute méthodique, et enfin achevé par le rationalisme moderne, fut toujours essentiellement distinct de cette philosophie chrétienne dont nous défendons le passé. Tandis que les esprits, las du joug salutaire de l'autorité de l'Eglise se séparaient, et que la raison revendiquait son autonomie, Rome, gardienne et protectrice de tous les droits, ne cessait de faire entendre sa voix, de lancer des anathèmes contre les erreurs dont le nombre allait croissant au souffle de l'esprit d'indépendance absolue, et conservait chez elle un asile inviolable à la vraie philosophie. Ailleurs, cette science pouvait rencontrer des indifférents qui la méprisaient, des adversaires qui la combattaient, des ennemis déclarés qui voulaient sa perte, ou quelques rares prétendus défenseurs, qui s'en servaieut parfois comme d'une arme contre nos dogmes,

toujours comme d'instrument de perversion; chez les catholiques seuls, elle trouva respect et amour. Peut-être sera-t-il permis de reprocher à quelques-uns d'entre eux des accommodements trop faciles avec l'erreur, des compromis fâcheux, ou une indulgence excessive envers les auteurs des ruines intellectuelles qui se faisaient de toutes parts. Ils ne nous appartient pas de blâmer ces hommes, dont les intentions furent droites sans doute, mais dont les œuvres ne donnèrent que des résultats incontestablement déplorables. D'ailleurs, les jours mauvais que nous traversons, et qu'ils préparèrent, dans une certaine mesure, par leurs adulations envers le pouvoir, par l'oubli pratique de l'obéissance qu'ils devaient au Père commun des fidèles, par une révolte plus ou moins avouée contre ses enseignements, et enfin par cette tolérance souvent affectueuse, quelquefois complice, qu'ils prêchaient en faveur de l'Université dont ils n'ignoraient pas les tendances anti-chrétiennes, leur diront assez éloquemment quels sont désormais leurs devoirs et par quels moyens il leur est possible de réparer un passé malheureux.

En dehors de ces rares, quoique bien affligeantes, exceptions, qu'avouera tout observateur attentif des travaux entrepris dans ces derniers temps par les défenseurs de la foi, la philosophie a trouvé dans leur camp des amis fidèles et dévoués. Il suffit de parcourir les différentes séries des revues chrétiennes ou des œuvres plus complètes, qui ont paru depuis le commencement de notre siècle, pour voir avec quel zèle fut poursuivie la restauration des études philosophiques. Malheureusement ces travaux ne parvenaient pas à la jeunesse des écoles; pressée d'acquérir la dose rigoureusement indispensable de connaissances qui devait l'enrichir d'un parchemin, et prévenue contre les doctrines philosophiques par le langage, les écrits ou la conduite de ses maîtres, soi-disant philosophes, elle ne voulut donner à la philosophie ni son temps ni son attention. Son dégoût était-il coupable? Non, mais il lui fut fatal. Aussi ne sera-t-elle point répréhensible de se lever un jour dans une noble

fureur, et de demander à ses professeurs payés, pour quels motifs leurs décrets officiels vinrent bannir de l'enseignement l'étude de la philosophie, proscrire de fait son influence bienfaisante, ou l'imposer dans des limites qui la rendaient odieuse.

Si donc le succès ne couronna pas toujours les efforts généreux de nos athlètes chrétiens, du moins pouvons-nous dire qu'ils eurent pour résultat de retarder la catastrophe dont nous sommes les témoins, et dont peut-être nous deviendrons les victimes. Les luttes qu'ils soutinrent avec cette intrépidité courageuse et savante, dont nous ne pourrons que difficilement imiter les exemples, furent glorieuses toujours, malgré les victoires de l'esprit du mal et les conquêtes du philosophisme populaire.

Du reste, les travaux et les modèles que nos frères nous ont légués ne sont point perdus pour nous : le moment est venu de les tirer de la poussière dont les a laissé recouvrir un peuple enivré de ses progrès matériels, et se riant des prophètes qui lui annonçaient sa ruine. Au moment même où le monde entier retentit des échos lugubres du bruit des armes et de clameurs furieuses, il est bon de rappeler, à une société qui s'est dite civilisée quand elle reniait Dieu, quelles sont les causes de ses malheurs, quelles voix jadis méprisées les lui prédirent, et à quel prix est possible une reconstruction sociale. Or, c'est là le travail d'une philosophie vraiment digne de ce nom, pouvant, sans exagération, se définir la connaissance des choses dans leurs causes les plus élevées : *cognitio rerum per altiores causas;* elle montrera aux esprits sincères et que la lumière n'irrite pas, comment les convulsions qui nous torturent sont des conséquences rigoureuses de prétendus principes, audacieusement posés et lâchement acceptés ; elle essaiera de guérir les esprits malades ou de relever les courages abattus, en leur offrant pour remède la vérité vivifiante et lumineuse; elle les prémunira surtout contre les poisons qu'ils savourèrent trop longtemps à une coupe présentée par des maîtres qui voulaient les corrompre pour les asservir.

III.

Mais n'est-ce pas une chimère que nous poursuivons? Ce rôle que nous désirons assigner à la philosophie chrétienne ne serait-il pas un rêve honnête, né dans notre esprit, condamné à y mourir, et devant accomplir là toute sa destinée? Ce rêve a-t-il quelque chance de se réaliser, et déjà dans le présent y a-t-il quelque symptôme qui nous permette d'y voir le germe de l'avenir? Nous osons l'espérer, et nos lecteurs chrétiens pourront, comme nous, caresser cette espérance, s'ils veulent bien tenir compte de l'état actuel des esprits, des fruits que sont providentiellement appelées à porter les définitions du dernier Concile, et de la situation que nos jours ont faite aux catholiques.

La lutte engagée sous nos yeux, qui attend avant peu une solution définitive, est, d'une part, entre la destruction de toute croyance, de toute autorité, de tout principe conservateur, et de l'autre, le rétablissement des doctrines et des institutions qui, seuls, peuvent donner et garantir la vie à une société. Oui, les voix les plus autorisées le proclament, et chacun le comprend sans peine aux lueurs sinistres qui se montrent sur tous les points, il n'y a plus de paix possible entre la cité du bien et la cité du mal.

En présence de ces deux camps nettement tranchés, les esprits se partagent en trois classes :

La première est, par sa foi comme par ses intérêts, conservatrice et bonne. Ses disciples font profession de ne prendre pour règle de leur conduite que les maximes de l'Evangile, légitimement interprétées. Les ruines qu'ils voient s'accumuler de tous côtés, les sombres pressentiments qui les assiégent à la vue des tentatives, là sourdement préparées, ici audacieusement exécutées, mais toujours conduites par l'iniquité, ne leur inspirent que répulsion, horreur et effroi. Ils voudraient agir et prêter un concours efficace au rétablissement de l'ordre et de la paix; mais le découragement paralyse leur volonté; ne comprenant pas la cause du mal, ils en comprennent bien moins

encore le remède ; souvent même, heureux des jouissances qu'ils goûtent dans le calme d'une âme sincèrement unie à son Dieu, ils ignorent pratiquement qu'ils sont les membres d'une société militante, quoique divine, et que des devoirs sociaux leur sont imposés. Or, c'est à un raisonnement vigoureux qu'il appartient de déduire, d'exposer, de déclarer et de démontrer obligatoires ces préceptes dont la nécessité peut, particulièrement de nos jours, être mise dans une évidence accessible à tous les regards. Que l'on suppose aussi réduit qu'on le voudra le nombre des vrais catholiques, il sera toujours suffisant pour imprimer un mouvement aux idées, et pour être une puissance avec laquelle nos ennemis devront compter, si tous, dans les limites du possible, nous remplissons nos devoirs de zèle, d'apostolat et de dévouement chrétien. Si nos convictions restent stériles ou comme étouffées sous le poids d'une indifférence coupable ; si notre amour pour l'Eglise et la défense de sa liberté obtient à peine un murmure de nos lèvres ou un battement de notre cœur ; si nous assistons sans frémir et sans combattre à cette décomposition morale qui s'avance avec la barbarie civilisée, ne pouvons-nous pas craindre que nous n'ayons à rendre compte de talents enfouis, ou à subir le sort de ceux qui auront rougi de confesser publiquement leur Dieu et de défendre ouvertement ses droits ?

La seconde classe est à la fois hostile à la religion et à la société : celle-là a ses chefs, ses maîtres, ses écrivains ; nommons-la, sans hésiter, la classe des esprits pervers. Ils savent d'où ils viennent ; ils savent ce qu'ils veulent ; ils savent où ils vont. Leurs moyens, préparés dans l'ombre, ne leur offrent jamais rien de repoussant : la seule possibilité du triomphe les leur rend honnêtes, et il n'est pas difficile de voir par quelle filiation leurs actes rencontrent sans peine des admirateurs et des complices. Les partisans de ces théories subversives demeureront opiniâtrément rebelles sous l'empire même de l'évidence ; aussi n'est-ce point dans leurs rangs que nous devons espérer des conversions. En accordant à leurs

personnes les ménagements que la loi d'amour nous impose, nous nous attaquerons donc à leurs doctrines, avec lesquelles nous n'avons point le droit de fraterniser, mais que nous avons le devoir de dénoncer, de réfuter et d'anéantir, si nous le pouvons. Tant qu'ils se contenteront, à la faveur d'un libéralisme inepte, de développer leur système, de faire oublier à l'homme son origine, sa nature et ses destinées, de réduire la science de la vie à l'art de jouir et de présenter l'intérêt comme l'unique mobile des actes humains, nous ne pourrons et devrons les combattre que par les armes de la discussion.

Mais ne nous le dissimulons pas : ce travail, qui pourra être fructueux, puisque la vérité sera sous nos drapeaux et que l'iniquité de nos adversaires se mentira souvent à elle-même, demandera de nous les soins les plus laborieux, les plus assidus. Or, qui pourrait ignorer de quelle utilité nous sera, dans l'accomplissement de cette tâche, la vraie philosophie nous présentant ses principes, ses formes, ses démonstrations, dont l'autorité sera seule reconnue par nos adversaires? Que si nous n'appelons pas sa main de fer à broyer ces fausses théories, dont le cœur de certains hommes ne s'accommodera pas moins dans l'avenir qu'il ne s'y est complu par le passé, pleurons d'avance notre défaite; car la perte de nos droits est à jamais et irrémédiablement fixée. Nous la changerons au contraire en une victoire certaine, si, d'une main armés de la croix, et de l'autre portant le flambeau qui dissipe la nuit, nous savons prouver au peuple que ses ennemis les plus redoutables sont ses adulateurs les plus constants; que ses défiances envers l'Eglise sont les résultats de malentendus; que, par sa nature, sa mission et son passé, cette institution, tant calomniée, est pour lui une mère, et qu'aujourd'hui elle seule veut le servir, tandis que de prétendus libérateurs veulent se servir de lui.

Ces démonstrations, qui ont pu être faites inutilement dans le passé, peuvent avoir un tout autre sort à ce moment décisif et délicat de notre existence. On en est venu à être las et fatigué de l'erreur, quelles que soient les formes attrayantes qu'elle sa-

che revêtir. Après tant de secousses violentes et de malheurs inouïs, dont la saine raison saura rendre responsable les hommes qui croyaient amener, par la corruption, le règne d'une vraie civilisation, l'ordre par l'anarchie, le respect par la révolte, la paix par la révolution, les masses tiennent avant tout à sauver leurs vrais intérêts du naufrage que l'avenir leur fait entrevoir. A nous de favoriser ces tendances légitimes; à nous d'empêcher que les défenseurs des fausses doctrines ne s'identifient encore avec la philosophie dont ils sont les ennemis, bien que, pour un temps, ils en arborent le drapeau et qu'ils s'abritent sous son bouclier; à nous de rechercher dans leurs rangs les esprits que nous avons le droit de croire trompés plutôt que pervers; à nous d'isoler les adeptes de la démagogie ou des sociétés du mal, pour laisser ce chancre se dévorer lui-même, selon l'incisive et prophétique expression du comte de Maistre; à nous enfin, s'ils veulent en appeler aux armes, de démontrer légitime et nécessaire une autre croisade, de rallier toutes les consciences indignées et d'imposer, par la raison de la force, le respect des droits que n'a pu sauvegarder la force de la raison.

Toutefois, ce triomphe n'est possible qu'à la condition d'avoir extirpé ou réduit cette troisième classe des esprits, que nous nommerons celle des indifférents. Ils sont plus nombreux qu'on ne pense, ces cœurs las avant d'avoir vécu, ces voyageurs fatigués, qui se disent : Allons! et qui demeurent; ces *gens d'entre-deux* dont parle Pascal, qui ne savent ni ce qu'ils pensent ni ce qu'ils veulent, parce qu'ils n'ont pas la moindre idée de ce qu'on doit penser et vouloir, et qui s'endorment entre les débris de l'édifice social renversé. Indécis par timidité, indulgents par calcul, ce qu'ils craignent avant tout, disait Lamennais, c'est l'action, parce qu'il n'y a pas d'action sans résistance; cherchant un repos qui n'existe point ou qui n'existe que dans le tombeau, ils ne veulent pour doctrine que l'indifférence, pour ordre que ce qui est, le mal comme le bien; pour justice qu'une égale protection de ce bien et de ce mal; pour paix que le si-

lence. Ils ne détruisent pas, mais ils laissent détruire ; ils ne fondent rien, mais ils empêchent de rien fonder et de rien réparer ; et si on essaie de les tirer de leur sommeil, ils s'en irritent ou n'accordent qu'un dédain superbe aux efforts les plus généreusement dévoués. Or, cette classe qui, à toutes les époques de rénovation, a été, par son inertie, ses combinaisons chétives ou ses demi-mesures, une pierre d'achoppement pour les bons, une puissance pour les méchants, pourra-t-elle, dans ces luttes suprêmes, conserver sa languissante apathie? Ne le croyons pas, car nous pouvons, si nous le voulons, lui ravir son idole ou la lui rendre odieuse. Dans ce but, montrons à ces consciences honnêtes que leurs incertitudes anxieuses les perdent, que leurs compromis les trompent, que la vérité ne capitule pas, que la lumière ne peut pactiser avec les ténèbres, et que le modérantisme n'est qu'un moyen de conduire, avec moins de bruit, les nations à leur ruine.

Et si les indifférents dont nous parlons l'étaient non point pour leurs intérêts matériels, mais pour cette grande chose qui se nomme la Religion, c'est auprès d'eux que la saine philosophie pourrait se ménager des triomphes certains. Elle leur ferait toucher du doigt les affinités nécessaires du rationalisme en religion et du communisme en propriété ; elle les obligerait à reconnaître que cette religion est tellemeat conservatrice, que, dès l'instant qu'on l'éloigne du pouvoir, des lois, des institutions, elle emporte nécessairement avec elle toute leur majesté, et livre en proie à tous les vautours la société qui l'abjure. Une fois convaincus de l'inévitable alternative entre l'anarchie sociale et une constitution vraiment catholique, ces hommes, dont l'honnêteté n'est pas douteuse, accepteront, soyons-en sûrs, ces principes que déjà ils ne décrient plus avec tant de passion ; et, si leur volonté n'est pas encore entraînée, du moins les sollicitations de la grâce ne trouveront-elles plus d'obstacle dans leur esprit.

Plus qu'à aucune époque, la philosophie chrétienne a donc aujourd'hui un champ vaste à parcourir, des services sérieux à

rendre, un bien véritable à opérer. Mais cette tâche n'est-elle point au-dessus de ses forces ? Nous ne le pensons pas ; car en face de toutes les autres doctrines, seules celles de la philosophie chrétienne présentent de véritables éléments de succès.

« Recueillons les utiles enseignements d'un temps qui se rapproche du nôtre en ce qu'il l'a préparé », disait, il y a quelques années, M. Barthélemy Saint-Hilaire (1); et il ajoutait plus loin, en parodiant une maxime qu'il ne comprenait pas ou qu'il ne voulait pas comprendre : « Hors du principe cartésien, point de salut ! » L'illustre traducteur, devenu député à l'Assemblée nationale, et même rapporteur des séances où fut faite la triste nomenclature des nouvelles délimitations de nos frontières (2), pense sans doute différemment à cette heure, et parlerait aujourd'hui avec moins d'assurance. Toutefois, nous avons un aveu plus précieux encore : c'est celui d'un ennemi non moins déclaré des doctrines chrétiennes, et attribuant à l'*individualisme* en philosophie une large part des causes de nos malheurs (3). Nous reviendrons sur l'étude de ces doctrines dont nos écoles furent infectées trop longtemps, et dont la valeur est désormais jugée par les faits. Mais notons en passant, comme premier élément de succès pour les travaux de la vraie philosophie, les aveux et la confusion des adversaires qu'elle devra combattre.

Le défaut de toute l'unité désirable a pu, dans nos derniers temps, paralyser quelquefois les efforts des philosophes chrétiens ; souvent des voix éloquentes et autorisées se sont vainement élevées pour rallier tous les systèmes et présenter avec unité l'ensemble des vérités rationnelles ; nous ne cherchons point ici quels résultats furent obtenus ; mais nous proclamons avec confiance que désormais les divergences malheureuses ne sont plus à redouter entre les défenseurs de la cause catholique. En condamnant les erreurs qui exagéraient les droits de la rai-

(1) *Logique d'Aristote*, Tome I, préf.

(2) Voir le compte-rendu de la séance du 28 février 1871.

(3) Discours de M. J. Favre à l'Assemblée nationale, 22 mars 1871.

son comme celles qui portaient atteinte à ses prérogatives, le Concile du Vatican a clos plus d'une de ces discussions qui dispersaient des forces précieuses (1). De fait, l'unité existe donc ; et si quelque innovation tendait à la troubler, nous ne devrions point en être émus : car, pour conserver cette unité si nécessaire une parole du successeur de Pierre nous suffira, et nous la solliciterons comme un avertissement de nos erreurs involontaires, ou comme une condamnation de nos ennemis.

Enfin, ce corps complet de doctrines, que la philosophie chrétienne seule peut présenter avec unité aux esprits divisés et offrir comme point de ralliement à ceux que des systèmes nouveaux ont lassés par d'ineptes et souvent flagrantes contradictions, n'est plus à faire pour nous : héritiers de travaux séculaires, légués par des aïeux que l'Eglise compte sur le calendrier de ses Saints ; enrichis des heureuses découvertes qu'ont valu à la cause chrétienne les polémiques des derniers temps, nous avons entre les mains tout le nécessaire d'une défense rigoureuse et sûre ; et ce n'est pas pour nous la moindre garantie de succès. Déjà la restauration des études scholastiques s'est faite dans plusieurs diocèses de France ; travaillons à l'établir partout. Ceux qui en furent les auteurs, dans un temps où les rugissements de quelques-uns de nos universitaires païens pouvaient encore intimider, seront pour nous des maîtres que nous tâcherons d'imiter, des conseillers dont nous recevrons avec bonheur les lumières, des amis et des frères auxquels nous nous unirons étroitement pour mieux combattre les bons combats.

L'abbé Charles Desaire.

(1) Si nous observons que les erreurs philosophiques dont quelques enfants de l'Eglise ont pu se rendre involontairement coupables, furent toutes l'objet d'une note ou d'une condamnation, dans des brefs, des lettres apostoliques, ou des décrets des SS. Pontifes, les paroles suivantes de l'auguste assemblée nous paraissent décisives, quant à la question qui nous occupe : « Quoniam vero satis non est hæreticam pravitatem devitare, nisi ii quoque errores diligenter fugiantur qui ad illam plus minusve accedunt, omnes officii monemus servandi etiam constitutiones et decreta, quibus pravæ eiusmodi opiniones, quæ isthic diserte non enumerantur, ab hac sancta Sede proscriptæ et prohibitæ sunt ». *(Const. dogm. de Fide cath., sess. III.)*

DE LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT.

Tout nous avertit de la nécessité d'une réforme radicale sur tant de points religieux, sociaux et politiques, qu'il peut bien être permis d'examiner quelle doit être la part de l'enseignement dans la réforme si nécessaire de toutes choses.

I.

Pour les catholiques, le Concile du Vatican est une lumière providentielle qui les avertit de l'importance attachée par l'Eglise à la nécessité de donner à l'enseignement, en face des théories délétères de la libre-pensée, quelque chose de plus précis pour les masses; c'est ce qu'indique le décret sur le catéchisme universel. En même temps, la constitution sur l'Infaillibilité nous fait voir combien était indispensable la proclamation d'un docteur doué du privilége permanent de frapper les erreurs, de fixer les vérités nécessaires aux temps présents, sans que les vaines chicanes du gallicanisme théologique ou gouvernemental vinssent, avec un plus ou moins hypocrite respect, dire au vicaire de Jésus-Christ : Vous ne savez ce que vous enseignez.

Si l'on ajoute à cette considération cette autre remarque que la première constitution dogmatique du Concile a pour but d'atteindre les grandes erreurs philosophiques du jour, on arrivera à cette conclusion que Pie IX a voulu faire examiner, dans les délibérations conciliaires, d'une part les grands écueils de la pensée humaine, de l'autre le moyen le plus assuré d'en prévenir les conséquences funestes, d'en guérir les maux de toute espèce, en montrant, dans un juge infaillible du vrai et du faux,

du bien et du mal, le vrai médecin des intelligences et des sociétés malades.

Mais alors, pour tout chrétien, il ressort inévitablement ceci : que les chancres moraux qui rongent en ce moment l'humanité ont un rapport direct avec l'enseignement, considéré à son point de vue le plus élevé ; en second lieu que, pour être efficace comme remède, l'enseignement doit s'appuyer tous les jours davantage sur celui qui, comme Jésus-Christ et par lui, a perpétuellement les paroles de la vie éternelle.

Voilà donc écartées, du premier coup, les vieilles défiances nationales contre l'enseignement de Rome ; voilà renversé cet antagonisme savant et subtil, au nom duquel, tout en protestant de l'amour filial le plus tendre pour le Docteur perpétuellement vivant des nations, on déclarait que, par une incompréhensible fatalité, les docteurs secondaires, dont sa chaire était entourée, n'avaient pas le sens commun ; en sorte que ceux qui étaient le plus près de la source de la Vérité étaient précisément ceux qui y puisaient les eaux les moins pures.

Si le Pape est infaillible, ceux qui l'entourent participent de plus près non pas à son infaillibilité, mais aux bienfaits de cette infaillibilité, aux lumières qui en jaillissent ; sous une surveillance plus rapprochée, ils sont moins exposés à certains écarts, et ont l'heureuse fortune d'être plus promptement avertis, ramenés, ou même frappés au besoin.

N'en demandons pas davantage au sujet de l'enseignement donné plus spécialement sous les yeux du Souverain-Pontife ; cette considération suffit pour conclure que, si le centre de la Vérité enseignée c'est le Pape, ceux qui enseignent autour de lui ont des chances presque certaines d'être les plus fidèles échos de cette vérité dans leur enseignement.

Si cette conclusion est exacte, nous sommes forcés d'arriver à une autre non moins importante. Ce que j'appellerais le grand péché d'une certaine école, c'est la défiance ; on se défiait du Pape, on se défiait de l'enseignement donné en son nom. Toute doctrine, venue en France de par delà les monts, était absurde,

exorbitante comme prétention autoritaire, abominablement relâchée comme morale, dépourvue de toute puissance philosophique, et le reste. Tels sont les refrains qui retentissaient à nos oreilles; il n'y a pas encore assez longtemps pour que nous les ayons déjà oubliés. Qu'en résultait-il ? la perte du respect pour le plus haut enseignement visible des vérités divines dans leurs applications aux maux présents. Si l'on veut nous permettre la familiarité de l'expression, on finissait par trouver que, de l'enseignement de Rome, il était bon d'en prendre, mais aussi d'en laisser. Naturellement ce qui était laissé l'emportait considérablement sur ce qui était pris. On faisait son choix selon mille convenances personnelles de position, de temps, de nationalité; et c'est ainsi que s'enracinait, en face de l'enseignement de Rome, une défiance trop souvent voisine du mépris. Ceux qui ont entendu certaines propositions émises pendant le Concile, soit à Rome, soit ailleurs, peuvent dire si j'exagère.

Eh bien! le fruit réellement chrétien de l'Infaillibilité reconnue sera, on n'en saurait douter, pour les hommes de bonne volonté, de rétablir la confiance là où la défiance avait beaucoup trop régné.

Est-ce à dire que toute proposition sortie de la bouche ou de la plume d'un docteur romain doive être immédiatement et sans discussion reçue comme parole d'Evangile ? L'admettre serait insensé tout d'abord, et de plus, ce serait surtout nier cette admirable liberté d'opinion et de controverse qu'à Rome on respecte plus que partout ailleurs, quand il ne s'agit pas du fond de la doctrine. Sécurité dans l'esprit d'obéissance, liberté au nom du sentiment de cette obéissance même : voilà ce qui garantit, avec l'immuable attachement à la foi, la plus grande puissance d'efforts pour élargir sans danger les horizons de cette même foi.

Mais quoi! si la source de la vérité est à Rome, d'où elle se répand sur toute l'Eglise; si les docteurs romains, plus près du Souverain-Pontife, ont plus que d'autres l'avantage de n'émettre aucune proposition fausse sans être plus promptement

ramenés à l'exactitude théologique, n'est-il pas évident que rien n'est désirable comme des relations plus fréquentes avec les grandes écoles romaines ?

Je demande la permission d'écarter tout de suite, et en passant, une objection. Quoi ! diront quelques-uns, c'est aujourd'hui que vous voulez pousser vers Rome, lorsque Pie IX prisonnier, le Sacré-Collége réduit à se cacher, les prêtres insultés, les religieux menacés d'expulsion avertissent assez que l'Eglise et son enseignement sont loin d'être libres ! Je pourrais répondre que le concours plus nombreux des jeunes théologiens de toutes les nations pourrait être un appoint social assez fort contre les ennemis de la Papauté et de ses doctrines, si dures pour la Révolution ; mais je vais droit à la question : Eh bien ! oui, il y a, dans ce moment, oppression, envahissement des chaires, usurpation. Pour dire toute ma pensée, jamais la parole inspirée : *salutem ex inimicis nostris* n'avait eu une plus frappante application. Oui, comme dans toutes les choses humaines, comme en Allemagne, comme en France même, l'enseignement, à Rome, pouvait avoir des imperfections que la main de l'homme eût difficilement fait disparaître. Voilà pourquoi Dieu a forcé le diable à y mettre la sienne. A Rome, c'est un vieil usage que les gens du bagne sont chargés de balayer les rues ; et, quand le balai des galériens les a nettoyées, les gens honnêtes les parcourent plus facilement. Tenez pour sûr que le passage des révolutionaires par certaines chaires aura le même effet ; certaines chaires seront plus nettes, les professeurs légitimes, quand ils y reviendront, y seront plus à l'aise et les auditeurs aussi.

Voilà, par exemple, une réforme dont il est inutile de s'occuper, mais où il faut reconnaître le dessein de Dieu, quand elle se fait.

Tenez pour certain que, avant un temps plus ou moins prochain, après les épreuves du moment, les universités romaines brilleront d'un nouvel éclat conforme à l'esprit du Concile,

qui, comme le disaient à Rome bien des Evêques, aura été un Concile d'études. L'autorité plus incontestée de l'enseignement romain, la confiance plus grande qu'il inspirera par son voisinage du Docteur infaillible : voilà tout d'abord une cause des réformes les plus heureuses et sur lesquelles nous aurons à revenir plus tard.

II.

Il est d'autres transformations imposées, ce semble, par les temps douloureux que nous venons de traverser.

Jadis l'esprit français était un esprit militaire, chevaleresque; nous avons mis à la place l'esprit utilitaire, mercantile, égoïste, matérialiste. Notre ancien esprit reposait sur le dévouement, et le dévouement lui-même sur les fortes convictions de la foi et des éternelles espérances. On savait se sacrifier, souffrir, mourir même avec joie, parce que l'on comptait sur un monde meilleur. Où en sont, à cet égard, les esprits, les cœurs surtout? Sauf quelques exceptions fournies et par les populations encore croyantes et par quelques groupes composés de ceux qui risquent tout parce qu'ils n'ont à espérer que dans l'anarchie, quel spectacle d'affaissement universel la France n'a-t-elle pas fourni? Qu'ont été, après tout, surtout dans les grandes villes, ceux qu'on appelle les honnêtes gens? Leur intérêt personnel les a comme paralysés, parce que les énergiques inspirations manquaient.

Il faut du moins que la rude leçon infligée par la Providence à la France entière fasse comprendre que l'instruction n'est pas seulement un moyen d'acquérir certaines connaissances indispensables à qui veut s'ouvrir une carrière et faire son chemin; il faut donner à l'enseignement un but plus élevé, celui de former l'homme moral à l'aide de principes inébranlables, à l'aide de ces grandes vérités qui s'appuient sur la vérité religieuse, et par cette vérité agrandissent l'homme en lui apprenant ses rapports avec Dieu et avec ses semblables sous l'œil de Dieu.

On a, au nom de la tolérance, beaucoup trop rabaissé la sublime mission d'enseigner. Sous prétexte de ménager les croyances diverses, on les a écartées toutes ; singulier système, qui, au nom du respect des convictions individuelles, aboutit à l'indifférence et au mépris de toutes les convictions.

Eh bien! si un fait est aujourd'hui palpable, c'est que la grande haine contre Rome vient surtout de ce qu'elle n'a jamais pactisé avec les accommodements révolutionnaires, tolérants ou libéraux des habiles du jour. Rome a toujours proclamé les droits de la vérité, et c'est ce qu'on n'a pu lui pardonner.

Mais lorsqu'on voit aujourd'hui à quels abîmes nous ont conduits la tolérance et le libéralisme universitaires, il faut être cruellement aveugle pour refuser de voir la nécessité d'une profonde réforme imposée à la société dans son enseignement, et dont le premier acte sera la destruction de l'Université.

Qu'on ne se le dissimule pas, les catholiques doivent choisir. Une guerre à mort est déclarée entre l'Eglise et l'Université, je dirai même entre l'Université et la France. Veut-on l'Eglise catholique? Qu'on supprime l'Université. Veut-on que la France, sans conviction, sans foi, n'ayant aucune vérité à opposer aux appétits de la Commune entendue dans le sens le plus effrayant mais le plus logique du mot, sombre bientôt dans la tempête, qu'on lui laisse l'Université et ce sera vite consommé. Donc, réforme radicale de l'enseignement en France par la destruction de l'Université et de son enseignement sceptique.

III.

Du moment que l'on constate la nécessité de détruire l'Université, il n'y a qu'un parti à prendre : c'est de former des universités. Sans doute ceci regarde NN. SS. les Evêques, mais à une condition, c'est que le clergé et les catholiques leur viendront en aide. Il y a toute une croisade à entreprendre,

sur laquelle aujourd'hui nous ne voulons rien dire, sinon qu'il y a tout à faire, ne fût-ce que pour faire cesser les situations les plus fausses d'hommes personnellement fort honorables et j'ajouterais les plus coupables, si elles devaient persister après la lumière qu'ont projetée sur elles de récentes discussions.

Qu'est-ce, je vous prie, par exemple, qu'une faculté de théologie dont les professeurs sont nommés par un ministre anti-catholique comme le ministre actuel de l'instruction publique, au nom d'un gouvernement dont la foi religieuse est de n'en avoir aucune ? Je sais bien que l'on peut s'entendre avec l'archevêque du lieu où la faculté est établie ; mais, s'il y a divergence entre les deux pouvoirs sur le choix des sujets, qu'arrivera-t-il ? Ou le professeur se séparera du ministre, et alors il ne professera pas ; ou bien il se séparera de l'évêque, et alors il sera schismatique. Serait-il bien difficile de nommer tels ou tels professeurs de théologie gouvernementale à qui certains évêques de France adresseraient de sérieuses observations, supposé qu'ils ne leur fermassent pas la bouche, s'ils enseignaient sous leur juridiction ? Il est bon que les choses en soient venues au point où elles en sont, afin de constater combien il est dangereux qu'elles durent plus longtemps ainsi.

Et les grades théologiques, au nom de qui sont-ils conférés ? Au nom de l'Etat, direz-vous. Ceci serait par trop fort. Au nom de l'Evêque du lieu ? Mais, outre qu'il ne peut les faire donner que pour son diocèse, remarquez qu'il en est des grades théologiques dans l'Eglise comme des distinctions honorifiques dans l'Etat. Un ruban rouge, bleu, vert, n'est rien sans doute ; mais du moment que l'Etat s'en est emparé pour ses récompenses, nul citoyen n'a plus, sans permission, le droit de le porter. Or, les Souverains-Pontifes ont institué, dans l'Eglise, les grades de théologie ; dès lors, ce n'est plus qu'en leur nom qu'ils peuvent être conférés. Une faculté de théologie qui ne confère pas les grades, qu'est-ce que c'est ? Et je ne sache pas que le Pape ait accordé encore à ces institutions interlopes, le privilége de pareilles collations.

Je n'en dirai pas davantage aujourd'hui sur cet immense sujet, qu'il faudra bien examiner avec toute l'attention qu'il mérite, à moins que des correspondants, plus compétents que nous, ne veuillent nous éclairer de leurs lumières.

Mais le principe posé de l'incompétence absolue de l'Etat, en matière théologique, ne nous amène pas seulement à nier sou droit d'avoir des facultés de théologie. Quel droit a-t-il à donner un enseignement religieux quelconque, lui qui n'a pas, qui ne peut pas, d'après 89, avoir de principes religieux? Ici nous nous trouvons en face d'un dilemme terrible : ou l'Etat ne peut pas, s'il est logique, faire enseigner de religion; ou, s'il enseigne les éléments de la foi, il tombe dans les plus grandes inconséquences.

Mais, pour l'immense majorité française, se dresse un autre dilemme bien autrement terrible : les expériences des derniers temps prouvent ou que la France doit revenir à avoir une foi religieuse ou qu'elle est condamnée à périr.

D'une part, la France plus longtemps privée de l'élément religieux meurt fatalement de nihilisme. De l'autre, l'Etat est radicalement incapable d'enseigner autre chose que le néant, sous peine de sortir de ses principes. Donc, il faut que, dans l'enseignement, la foi soit prêchée par d'autres que par les agents de l'Etat.

Et ceci est rigoureusement vrai à tous les degrés de l'enseignement.

Que faire dans une pareille situation?

Si l'Etat revenait franchement à des conditions normales, on sait bien ce qu'il y aurait à faire. Mais n'oublions pas que la société est malade, très-malade. Il faut donc subir certaines nécessités du temps. Pourquoi ne pas revenir aux écoles confessionnelles? La France, comme société, n'est plus chrétienne, dit-on; soit! Mais les catholiques n'y sont-ils pas assez nombreux pour demander que la partie capitale de l'enseignement, l'enseignement religieux et tout ce qui s'y rapporte, soit placée

sous l'autorité de ceux qui ont le droit et le devoir de s'en occuper? Pourquoi, selon les croyances, ne pas donner aux ministres de la religion la haute inspection des écoles ? Avec ce système vous diminuez, si vous ne les faites entièrement disparaître, les dangers de l'instruction obligatoire ; avec ce système, vous donnez aux jeunes générations ces convictions religieuses à l'aide desquelles vous les rendez capables de cette obéissance qui assujettit sans avilir et de cette discipline qui a fait la supériorité de nos ennemis dans nos derniers malheurs. N'y eût-il que cette seule raison, il n'en faudrait pas davantage pour engager les Français, jaloux de l'honneur de la France, à y réfléchir sérieusement.

(*A continuer.*)

Emmanuel D'ALZON,
des Augustins de l'Assomption.

Monseigneur l'Evêque de Nimes a reçu le Bref suivant :

PIUS PP. IX.

Venerabilis Frater, Salutem et Apostolicam Benedictionem. Ea fuit semper, Venerabilis Frater, veritatis ac virtutis gloria, ut quicumque eam oppresserint opprobrium sibi novumque illi splendorem pepererint, eoque turpiorem sibi dedecoris notam inusserint quo altius extolli visi sunt : siquidem exaltatio stultorum est ignominia, Deo gloriam eorum in probrum commutante. Periucunde itaque videmus te, recentibus usum impietatis ausis, id oculis obiecisse per præsentium rerum experientiam, ut stulti aliquando sapiant, et intelligant qui iudicant terram. Ceterum dum pergrato excipimus animo officia quibus Nos prosequeris, gratulamur tibi quod aperta semper et erecta fronte pro Ecclesia dimicaveris et pro iuribus huius Apostolicæ sedis ; nec solum ita nobilem illam tibi laudem comparaveris, quæ proculcatæ iustitiæ propugnatores exornat, sed eosdem

sensus indideris Clero et populo tuo. Cuius quidem rei, præter cetera, novum habemus argumentum in obsequentissimis litteris Alumnorum seminarii tui ab Assumptione nuncupati, qui cum iam dictis factisque probatissimam Nobis fecerint devotionem suam, rursum nunc, per apertam sanæ doctrinæ professionem, ostendunt quanto studio, te duce, huic unitatis centro adhæreant, et quam belle curis tuis respondeant. Cito certe subverteretur erroris regnum et cum eo propellerentur ab humana societate tot mala, si quotquot e catholicis dant operam scientiæ, et illi præsertim qui sacro addicendi sunt ministerio, eadem ac alumni tui sedulitate, solida et cuiusvis labis experte doctrina imbuerentur, quæ huius veritatis cathedræ spiritu ac documentis informata, omnes ab iis abigeret fallaces sententias. At fortasse Deus, qui lumen e tenebris educere consuevit, teterrimos istos errorum effectus exeri sivit orbemque totum quatere, ut decepti perniciem agnoscere possent earum opinionum quæ, recentioribus accommodatæ placitis iisque blandientes, dum malitiam abscondunt suam, omnium includunt semina malorum. Gaudemus tamen te semper iis obstitisse pro viribus, Clerumque et populum tuum alacriter te sequutum esse in certamine, aliosque nec paucos esse, qui te æmulentur : cetera Dominus perficiet.

Interim omnia tibi, Venerabilis Frater, fausta ominamur una cum cumulatis supernis donis et auxiliis. Eorum vero auspicem præcipuæque benevolentiæ Nostræ pignus tibi, Alumnis seminarii ab Assumptione ceteroque Clero et populo tuo Benedictionem Apostolicam peramanter impertimus.

Datum Romæ apud S. Petrum, die 13 aprilis, anno 1871.

Pontificatus Nostri Anno vicesimo quinto.

Pius PP. IX.

N. B. Les mots *seminarium ab Assumptione nuncupatum* désignent le collége libre de l'Assomption. Le Bref du Pape était accompagné de la note suivante :

« En répondant à Monseigneur de Nimes, on a fait mention des convicteurs (élèves) de l'Assomption, et, dans cette occasion, on a parlé de l'*Instruction* ». Mercurelli.

LETTRE DE MGR L'ÉVÊQUE DU MANS.

Le Mans, 22 avril 1871.

Mon très Révérend Père,

Le moment est venu de restaurer l'enseignement en France. Nous tirons les conséquences extrêmes de l'enseignement universitaire et l'on peut juger l'arbre par les fruits qu'il a portés. Si la France doit vivre pour être encore la fille aînée de l'Eglise, il faut que les générations nouvelles soient élevées d'une tout autre manière que celles qui les ont précédées. Il ne suffirait pas de réformer les institutions et les lois, si on ne réformait l'éducation de la jeunesse.

Il vous appartenait, mon cher Père, de prendre l'initiative, et j'appelle toutes les bénédictions divines sur vos efforts. Vous pouvez me compter parmi vos abonnés et vos approbateurs.

Je n'ai pas voulu me borner à le faire écrire à votre libraire, pour ne pas me priver de l'occasion de vous témoigner toutes mes sympathies et de me rappeler à votre bon souvenir et à vos prières.

Veuillez agréer, mon cher Père, l'assurance du respectueux et sincère attachement avec lequel je suis tout vôtre en N.-S.

† CHARLES, évêque du Mans.

Si, pour nous donner un bienveillant encouragement, Mgr l'évêque du Mans n'a pas attendu la publication du premier numéro de notre *Revue*, c'est que, pendant le Concile, il avait bien voulu, ainsi que quelques autres de NN. SS. les Evêques, approuver certaines idées sur la rénovation de l'enseignement et des études, idées que nous avions eu l'honneur de leur soumettre et que la *Revue* se propose de développer.

Emmanuel D'ALZON.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

Dieu et les malheurs de la France, par le *R. P. Caussette*, vicaire-général de Toulouse et supérieur des prêtres du Sacré-Cœur.

Le titre seul indique le but du livre. La justice de Dieu plongeant la France dans un abîme de malheurs mérités par les crimes de l'intelligence, de la volonté, des sens. Mais la justice divine est-elle inexorable? Les fautes resteront-elles sans pardon? Les malheurs de la patrie dureront-ils toujours? Si les fautes sont grandes, si les châtiments sont terribles, la justice de Dieu est aussi la providence d'un père.

Mais, pour sentir l'action de cette providence paternelle, il faut absolument sonder nos plaies, envisager l'étendue de notre décadence morale : *nettoyer à Dieu son temple, pour qu'il y fasse sa rentrée.* Il faut faire disparaître l'enflure de l'orgueil, la plaie de l'argent, la honte des sens dépravés. Et si nous examinons attentivement la maladie sociale, comprenons enfin que le scepticisme politique, l'athéisme législatif, le sacrilége diplomatique, la révolution chronique, l'abus de la victoire sont des causes suffisantes pour préparer les catastrophes que nous subissons.

L'auteur, s'élevant par sa puissante intelligence dans une sphère plus haute, montre, avec une irréfutable logique, comment, dans le champ de la pensée, la négation philosophique et la négation scientifique produisent fatalement la négation de tout droit. Le remède est le respect de la vérité et des lois qui en découlent.

J'avoue que, en face des malheurs de la France, je tiens moins à ceux dont la Prusse peut être menacée. Je sais seulement que la Prusse nous a vaincus par notre faute; nous avions, depuis longtemps déjà, préparé ses agrandissements, ses alliés, son unification. Elle a une pensée détestable, mais une pensée persistante, entêtée; avec cela, on fait une œuvre. Nous, nous avons mille pensées, bonnes ou mauvaises, peu importe; en face d'une pareille fécondité, notre amour-propre consiste à n'en adopter aucune, six mois de suite; avec cela, on ne fait rien que des démolitions.

Nous ne partageons pas non plus, avec le P. Caussette, toute son horreur de la guerre. Tous les jours à l'autel, il proclame la sainteté

du Dieu des armées, et nous croyons la guerre un fait inévitable. A part cette légère différence dans nos idées, sur laquelle il est inutile d'insister, que l'auteur nous permette de le remercier de traduire en si beau langage ce qui est dans le cœur des vrais chrétiens. Dieu est trop oublié, les mœurs sont trop détendues, la société trop incrédule, le monde trop affadi. Les peuples chancellent sur leurs bases. Les belles pages du livre que nous annonçons, en indiquant le vrai remède dans le retour à l'ordre surnaturel, auront contribué à la résurrection de la France et de l'Europe, si l'Europe et la France sont encore appelées (et c'est notre espoir) à vivre et à donner la vie au monde par la foi. E. D'A.

Le R. P. Chrysostome Pellier, religieux capucin du couvent de Barjac (Gard). 1757-1819. — Essai biographique, par *M. l'abbé Castelnau*, curé de Sénéchas (1).

On ne saurait mieux louer ce livre qu'en reproduisant la lettre adressée à son auteur par M. l'abbé de Cabrières, vicaire-général du diocèse de Nimes. — « Mon cher curé, Dieu vous a visiblement béni dans le travail que vous avez entrepris à la louange de son serviteur. Votre notice sur le R. P. Chrysostome est écrite de manière à vous concilier tous les suffrages. Le récit se soutient, vif, intéressant, simple sans familiarité, digne sans emphase, de la première ligne jusqu'à la dernière. C'est un travail utile et bien fait, qui deviendra, dès sa publication, une lecture attachante et par conséquent utile.

» Combien je vous félicite d'avoir suivi l'inspiration qui, dans le moment si grave où nous sommes, vous a poussé à prendre la plume pour tracer et fixer, d'une manière désormais définitive, les traits d'une physionomie que la tradition purement orale aurait certainement altérée avec le temps. Vous nous avez dessiné le vrai portrait du P. Chrysostome; et ce portrait, s'animant en quelque façon sous votre main, nous donne des leçons d'une saisissante opportunité.

» Si Dieu nous appelait à d'aussi rudes épreuves que celles où fut engagé le zélé capucin de Barjac, nous trouverions, dans les pages que vous venez de consacrer à sa pieuse mémoire, les plus nobles exemples et les plus purs conseils.

» Soyez donc, mon cher curé, doublement heureux. Si vous avez ajouté aux labeurs du ministère pastoral les fatigues de l'étude, vous n'avez pas seulement fait acte de déférence pour les conseils de notre Evêque; vous avez encore ménagé à vos confrères une occasion

(1) Alais, imprimerie Brusset, 1871. — In-18 de 220 pages; prix : 2 fr. — S'adresser à l'auteur.

nouvelle de réfléchir sur leurs devoirs et par conséquent de les mieux remplir.

» Croyez, je vous prie, à mon affectueux respect en N.-S.

« Rov. de Cabrières, *vicaire-général* ».

Nous devions d'autant plus mentionner cet excellent livre dans la *Revue de l'enseignement chrétien*, que le P. Chrysostome, « non content du bien qu'il faisait à ses chers fidèles et aux fidèles des églises voisines, avait établi dans son presbytère un pensionnat qui n'était pas ouvert à ceux qui avaient de l'argent pour payer une pension, mais à ceux qui voulaient aimer Dieu et devenir de bons chrétiens ». — N'est-ce point là le but principal qu'on devrait se proposer dans toute maison d'éducation? Et n'est-ce point l'oubli de ce but nécessaire qui, en amenant la corruption de la jeunesse française, a causé en majeure partie les malheurs actuels de la France?

C. L.

CHRONIQUE.

Une des conséquences de nos désastres a été d'appeler l'attention sur l'organisation de l'instruction publique en France, et de mettre à l'ordre du jour, en même temps que beaucoup d'autres, la question de la *décentralisation de l'enseignement*. Le signal est parti de l'Académie des sciences ; et c'est M. H. Sainte-Claire-Deville qui, dans la séance du 6 mars, a voulu attacher son nom, déjà si célèbre dans les découvertes et les applications de la science, à une proposition immédiatement accueillie avec intérêt et appuyée avec chaleur par un assez grand nombre de ses confrères. Il déclare nettement que notre infériorité scientifique est pour beaucoup dans les défaites que nous venons de subir, et il attribue cette infériorité scientifique au « régime qui nous écrase depuis quatre-vingts ans, régime qui subordonne les hommes de la science aux hommes de la politique et de l'administration ; régime qui fait traiter les affaires de la science, sa propagation, son enseignement et son application, par des corps ou des bureaux où manque la compétence et par suite l'amour du progrès ».

Cette déclaration de M. H. Sainte-Claire-Deville, jetée à l'improviste au milieu de la docte assemblée, a soulevé peut-être tout d'abord quelque étonnement. Toutefois nous devons constater qu'elle y a rencontré plus de faveur qu'on ne l'aurait sans doute attendu, surtout de la part de quelques-uns, soutiens dévoués (jusqu'au 4 septembre) de l'Université impériale ; et neuf d'entre eux (MM Bouley, général Morin, Chasles, de Quatrefages, Mathieu, Hermite, Dumas, Bertrand et Combes) ont successivement pris la parole pour exposer, chacun au point de vue de sa spécialité, ses idées sur les réformes nécessaires.

Le compte-rendu de cette séance, publié dès le lendemain dans le *Journal officiel de la République française*, n'a pas manqué de scandaliser et d'inquiéter l'Université, et surtout les bureaux du ministère, qui y sont particulièrement maltraités. Des démarches plus ou moins discrètes ont été faites auprès des Académiciens. C'est sans doute par suite de ces démarches que le numéro 10 du *Compte-Rendu hebdomadaire des séances*, après avoir inséré (p. 237-239) le manifeste de M. H. Sainte-Claire-Deville, au lieu de donner la discussion, se contente de mentionner les noms des membres qui y ont pris part, en avertissant, par un renvoi au bas de la page, que « les notes rédigées par divers membres et contenant l'expression des opinions émises par eux dans cette discussion, seront insérées au prochain *Compte-Rendu* ». Le numéro 11 (séance du 13 mars) contient, en effet, les communications rédigées, dans l'intervalle des deux séances, par MM. Bouley, général Morin, de Quatrefages et Dumas ; mais on y cherche en vain les observations formulées par MM. Chasles, Mathieu, Bertrand et Hermite. Plus un mot de la protestation si vive de M. Mathieu contre la bifurcation ; plus un mot des accusations de M. H. Sainte-Claire-Deville contre « l'Université, telle qu'elle est organisée ». D'où vient cela ? Pourquoi le *Compte-Rendu hebdomadaire* a-t-il renoncé, en cette circonstance, à son exactitude habituelle ? Nous remarquons que ce procès-verbal infidèle, ou du moins incomplet, est signé de l'initiale D. (Dumas), et non plus, comme le précédent, É. D. B. (Élie de Beaumont). — Quoi qu'il en soit, nous savons, grâce au *Journal officiel*, ce que pensent et ce qu'ont dit, sur ce grave sujet, MM. Mathieu et H. Sainte-Claire-Deville ; et leur opinion, librement formulée à la séance du 6 mars, aura une assez grande importance dans cette discussion, momentanément interrompue par la révolte parisienne du 18 mars, pour que nous croyions devoir en recueillir ici l'expression.

M. Mathieu. — « La bifurcation des études a beaucoup fait sous ce rapport (notre infériorité scientifique). Il a été nettement reconnu qu'elle avait exercé une influence déplorable sur tout l'enseignement. Les études littéraires ont baissé ; les études scientifiques ont baissé, c'est un fait hors de doute en ce qui concerne l'Ecole Polytechnique ».

M. Henri Sainte-Claire-Deville. — « Je fais partie de l'Université depuis longtemps ; je vais avoir ma retraite. Eh bien ! je le déclare franchement, voilà, en mon âme et conscience, ce que je pense : l'Université, telle qu'elle est organisée, nous conduirait à l'ignorance absolue. Le professeur n'est rien, l'administrateur est tout. Je ne reconnais aucun tribunal supérieur à l'Académie des Sciences pour juger en pareille matière ; c'est pourquoi je voudrais qu'elle employât toute son autorité à faire sortir des gonds la porte rouillée qui s'est fermée sur notre enseignement depuis 92. — Il faut une réforme radicale ; il faut que l'Académie se préoccupe de l'enseignement ; il s'agit de l'avenir de notre pays. Depuis quatre-vingts ans, pour parler instruction publique, il faut être ministre, député ou chef de bureau. Eh bien ! il faut que l'Académie fasse cesser ces errements, et qu'elle dise nettement : « Voilà la vraie voie à suivre. Voici comment on a réussi en Allemagne, en Angleterre. Secouons le joug, et sachons prendre aux autres ce qui fait leur force et leur supériorité ». C'est avec conviction et foi dans l'avenir que je pose la question devant l'Académie ».

— En voyant surgir tout d'un coup, dans les derniers jours de mars, les noms, presque tous inconnus, des coryphées de la révolte parisienne, on s'est demandé d'où sortaient ces chefs de l'armée du désordre. Les journaux se sont empressés de fournir à la curiosité publique les renseignements qu'ils ont pu découvrir sur ces personnalités qui font tant de bruit en ce moment.

Nous empruntons à celles de ces notes biographiques qui ont passé sous nos yeux quelques données relatives à des membres du corps universitaire.

Jules Vallès, délégué par la Commune à la présidence de la Commission de l'Enseignement, a été le rédacteur de *la Rue*, ce journal dont on a dit avec raison qu'il « avait l'odeur du ruisseau ». Il avait commencé par être professeur de septième au lycée de Caen. On sait qu'aux dernières élections de l'empire, il a touché dix mille francs sur la cassette impériale pour se porter à Paris, « candidat de la misère ».

Gustave Flourens, avant de rencontrer la balle que sa folie cherchait depuis plusieurs années, partout où il croyait pouvoir servir la Révolution, avait été professeur-suppléant au collége de France.

Alfred Naquet, aujourd'hui doyen de la Faculté de médecine de Paris par la grâce de la Commune, était, depuis quelques années, professeur-agrégé à cette faculté, à laquelle, du reste, il est bien digne d'appartenir. Il fut, du temps du ministre Duruy, sinon l'inventeur, du moins l'un des ardents propagateurs d'une théorie chère à ce ministre, l'origine simiesque de l'homme. Aux élections du 8 février, ce chimiste bossu et chevelu fut le candidat heureux de la ville de Carpentras, de cette intelligente cité, dont le maire républicain a tant fait pour la corruption de la jeunesse.

A. Rogeard, qui a dû au succès des *Propos de Labiénus* une certaine notoriété littéraire, publiait, du temps qu'il était professeur, des Cours de Thèmes où le *Qui, quæ, quod* servait de véhicule à ses idées républicaines. Il rédige aujourd'hui *l'Affranchi*, l'un des plus violents organes de la Commune.

Et *Barroud*, l'un des signataires, au 18 mars, de toutes les publications du fameux Comité central, n'est-ce pas le professeur de quatrième du lycée Corneille?

Et le nimois *Fortuné Henry*, pourrions-nous l'oublier? Ne rencontrions-nous pas encore, l'autre jour, un de nos compatriotes d'Alais, qui nous assurait l'avoir eu pour *maître d'études* au collége de sa ville natale, il y a quelque vingt ans. Il a beaucoup *roulé* depuis lors; car ce sont tous des *rouleurs*. A Carcassone, où, sous prétexte de journal littéraire, il versait, chaque semaine, une hottée d'infamies et d'obscénités, il a recueilli deux condamnations en police correctionnelle pour outrage aux mœurs.

L'espace nous manque pour parler des lauréats auxquels leurs prix en discours français ont ouvert, presque sans transition, les colonnes de la presse républicaine — ou bonapartiste, peu importe; ces messieurs passent et repassent sans vergogne de l'une à l'autre, et se trouvent toujours dans leur élément. A quoi bon citer les noms trop connus des *Ranc*, des *Lissagaray*, des *Ducasse*, des *Chassin*, des *Vermesch*, etc., etc., tous ou presque tous assis aujourd'hui dans les fauteuils de l'hôtel de ville de Paris? — Orateurs de club, poètes de mauvais lieu, pamphlétaires à cinq centimes la ligne, ayant pratiqué dans les petits journaux la noble industrie du chantage, tel est le milieu où les hasards de l'émeute et les fantaisies du suffrage populaire (je ne dis pas universel) ont été recruter les chefs énergiques, les grands initiateurs, tout l'état-major gouvernemental de ce Paris, « tête et cœur de la France et du monde ».

Que serait-ce, si nous pouvions dresser la statistique de tous les produits de l'enseignement universitaire (secondaire ou primaire), qui peuplent les bataillons de la garde nationale parisienne, et forment la grande masse de l'armée de l'insurrection?

— Un jeune ministre protestant, originaire du Gard, qui vient de parcourir l'Allemagne et qui fait, en ce moment, des *conférences* à Stockholm, croit pouvoir, dans une correspondance qu'il adresse, de cette capitale de la Suède, à un journal de notre connaissance, constater en ces termes la supériorité de l'instruction et de l'éducation allemandes : « Les Allemands sont instruits, ils sont également élevés... En France, nous avons, dans une certaine mesure, l'instruction ; mais l'éducation nous fait défaut. On peut être *instruit* dans nos lycées, on n'est pas *élevé ;* et je ne peux que me rappeler le mot aussi profond que juste de M. de Laprade à ce sujet : il a appelé l'éducation du lycée une *éducation homicide*. Nous nous sommes beaucoup trop persuadé, en France, que les établissements d'instruction étaient des sociétés honnêtes où, moyennant un prix fait, on livrait un enfant, et on vous rendait un homme ».

Il nous plait de rencontrer cet aveu ingénu sous une plume et dans un lieu qui ne sauraient être suspects de cléricalisme. Non seulement le lycée ne rend à la société ni des hommes, ni des citoyens, ni surtout des chrétiens, mais il l'inonde de révolutionnaires tout faits, d'insurgés en expectative, de libres-penseurs et de libres viveurs. C'est une vérité de fait, elle crève les yeux en ce moment, et personne ne peut la nier. Mais nous reste-il assez de raison, et surtout assez de volonté pour recourir au véritable remède ?

E. M.

Le rédacteur en chef,

L. ALLEMAND.

Nimes, Lafare et Vve Attenoux.